Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 13 Joumada II 1441
7 Février 2020

N° 11

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **282**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **286**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **292**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **295**
Avis aux créanciers..... **305**
Convocations
Sociétés anonymes **306**
Sociétés à responsabilité limitée **311**
Divers
Avis au public..... **312**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination d'un Nouveau Président Directeur Général

Société Tunisienne de Développement du Golf

S.A. au capital de 7.605.800 dinars

Identifiant Unique : 0038244W

CNSS : 106739-39

Siège social : 10 Rue Pierre de Coubertin 1001 Tunis

Suivant procès-verbal du conseil d'administration de la Société Tunisienne de Développement du Golf en date du 28/01/2020 enregistré à la recette des finances rue Ghandi à Tunis le 29/01/2020 sous le n° 20800331, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises à Monastir en date du 31/01/2020.

Il a été décidé de nommer Monsieur Belgacem Trabelsi, Président Directeur Général de la société Tunisienne de Développement du Golf à partir du 28/01/2020, et ce, en remplacement de Monsieur Habib Ferchichi.

2020T00149SANB2

Notice relative à l'augmentation du capital social

I. Renseignements relatifs à la société :

1- Raison sociale : SOCIETE TOURISTIQUE TUNISIE GOLF SA

2- Capital social : Société anonyme de capital social de 5 112 000,000 DT

3- L'identifiant unique : 0012376W

4- Siège social : Cap Gammarth BP 733 la Marsa 2070.

5- Forme juridique : S.A.

6- Durée de la société : 99 ans.

7- L'objet social : Effectuer toutes opérations financières, commerciales, industrielles, administratives, d'exploitation, de gestion, de contrôle et autres relatives à la promotion touristique, d'hôtellerie et des stations de balnéothérapie ou de thalassothérapie.

II. Renseignements relatifs à l'augmentation :

L'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2019 a décidé une augmentation du capital social en numéraire, d'un montant de 10 224 000,000 DT; et ce par l'émission de 4 260 000 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 2,400 DT chacune, avec maintien du droit préférentiel de souscription.

III. Conditions de souscription :

1- Le montant du capital à souscrire : 10 224 000,000 DT.

2- Date et lieu de dépôt du projet d'augmentation du capital : le 30/01/2020 au registre national des entreprises sous le n°AC01302020.

3- Nombre d'actions à Souscrire en numéraire : 4 260 000 actions à libérer à la souscription.

3- Valeur nominale de chaque action à émettre : 2.400 DT. Chaque action donne à son détenteur un pouvoir pour assister aux assemblées générales, chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

4- Les fonds seront déposés à l'Arab Tunisien Bank ATB Agence la Marsa, compte n°01 005 0341100014390 61.

5- Le délai de souscription : 15 jours à partir de la parution au JORT avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

6- L'A.G.E a décidé de modifier corrélativement l'article 6 et 7 des statuts relatifs au capital social et sa répartition.

7- Délégation de Pouvoirs est donnée au conseil d'administration pour accomplir toutes les formalités en vigueur pour concrétiser cette décision.

8- Le P.V correspondant a été enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis, le 7/01/2020, quittance n°M00167 Enregistrement n°20700131.

2020R00226SANB2

Médecine et Biologie "Medibio SA"

Société anonyme

Siège social : Rue du Dollar, City Lake Center 1er étage bloc B, Appartement B12 les Berges du Lac II, Tunis

RC : B1118611996

MF : 326217Y/A/M/000

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 juillet 2019 et enregistré à la recette des finances le 31 juillet 2019 sous le numéro 19754568, reçu n°111297, déposés au registre National des entreprises du 20/12/2020. Il a été décidé :

- Ratification des modes et délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire.

- Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes

- Examen et approbation des états financiers clos le 31 décembre 2018

- Affectation des résultats

- Approbation des conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au cours de l'exercice 2018

- Pouvoirs.

2020R00228SANB2

Notice d'augmentation de capital

Société «DATA YORA-SA»

Au capital social de 1 173 920 Dinars

Siège social : 45 Avenue du Japon, Tunis, Tunisie

Identifiant unique : 1465523M

1. Objet social : Développement informatique

2. Durée : 99 ans

3. Dépôt préalable : Un exemplaire du PV de AGE en date du 9/9/2019 enregistré à la RF Montplaisir en date du 28/01/2019 sous le n°20800491, Quittance n°M009601, ayant décidé de l'augmentation de capital a été déposé au registre national des entreprises en date du 29/01/2020 sous le n°AC01282020.

4. Montant de l'augmentation et nombre d'actions à émettre : 365 420 Dinars divisés en 36 542 actions de 10 DT chacune intégralement souscrites en numéraire, à libérer entièrement lors de la souscription, et de 292 340 Dinars divisés en 29 234 actions nouvelles de 10 DT par conversion des comptes courants associés (CCA) et obligations convertibles en action (OCA).

5. Valeur nominale et d'émissions des actions : 10 dinars chacune

6. Apports en nature : Aucun

7. Avantages particuliers stipulés dans les statuts : Aucun

8. Tout titulaire d'action(s) libérée(s) du (des) versements exigible(s) est

admis aux assemblées générales sur justification de son identité. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

9. Le délai ouvert pour la souscription est de quinze jours à compter de la publication légale de cette notice au JORT. La souscription peur être clôturée par anticipation en cas de souscription de la totalité de l'augmentation avant l'expiration de ce délai.

2020S00129SANB2

ITTEC International Trad. and Technology SA «ITTEC SA»

Société anonyme

Au capital social : 300. 000 DT

Siège social : Zone Industrielle de Kheireddine, lot 2.2.9, 2015 le Kram

M.F : N°47958/B/AM/000

RC : B0330272007

CNSS : 81593-16

Que suivant assemblée générale extraordinaire en date du 2 janvier 2020 procès-verbal enregistré à la recette des finances Rue de Paradis - Ariana en date du 3/01/2020, enregistrement n°20700035 Quittance n°733. Les associés ont décidé le changement de l'adresse du siège social à l'adresse Zone Industrielle de Kheireddine, lot 2.2.9, 2015 le Kram au «050 Rue de l'Artisanat, Zone Industrielle Charguia II» 2035 Tunis Carthage.

Deux copies des dits actes ont été déposées auprès du Centre National du Registre Des Entreprises.

LE REGISTRE NATIONAL DES ENTREPRISES en date du 30/01/2020 sous le n°20207520.

2020400255SANB2

«L'APPETISSANTE SA»

Société anonyme

Capital social : 22.181.500 dinars

Siège social : Km 12, Route de Mateur - 2021 Oued Ellil - Mannouba

Identifiant Unique : 0774431X

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration en date du 15/11/2019 enregistré à la recette des finances de Oued Ellil le 21/11/2019 sous Qn°M057683, En°19702251.

Les Membres du Conseil d'administration ont décidé de renouveler le mandat de M. Sayed Rizwan Ahmed en qualité de Président du Conseil pour la durée de son mandat d'administrateur.

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 15/11/2019 enregistré à la recette des finances de Oued Ellil le 21/11/2019 sous Qn°M057689 En°19702252.

- Approbation des comptes relatifs à l'exercice 2018.

- Les actionnaires ont décidé de renouveler les mandats de M. Sayed Rizwan Ahmed, M. Ali Fidahusan Merchant, M. Arun Agarwala et Mr Mohamed Azad Khan en qualité d'administrateurs pour une durée de trois années,

Un exemplaire de chaque P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 18/12/2019.

2020400259SANB2

"CENTRE FINANCIER AUX ENTREPRENEURS TUNISIE"

Société anonyme

Capital social : 16.475.000 Dinars

Siège social : 33, Rue de l'Italie - 1000 Beb Bhar

Identifiant unique : 1383996P

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration du 7/01/2020 enregistré à la recette des finances Avenue de la Gare - Tunis le 15/01/2020 sous le Qn°M002996 En°20700265

Suite à la fin du mandat de M. Sylvain Bourgelas, en qualité de Directeur Général, le conseil d'administration a nommé Mr Mohamed Kamel Saibi en qualité de Directeur Général pour une durée de trois années.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 7/01/2020.

2020400260SANB2

«BRANDT TUNISIE - SA»

Société anonyme

Capital social : 50.000 Dinars

Siège social : 44, Rue Riverain - Km9 - Autoroute de la Marsa

Identifiant Unique : 1496866E

Suivant une Attestation d'enregistrement du 10/5/2019 sous n° E2019-466, M. Malik Rebrab a cédé une action au profit de M. Simon Yves Barbeau. Un exemplaire de l'attestation a été déposé auprès du Registre National des entreprises le 11/10/2019.

2020400261SANB2

Augmentation du capital

COMPAGNIE MONASTIRIENNE IMMOBILIERE & TOURISTIQUE

COMIT

(Propriétaire de l'hôtel Jockey Club à Monastir)

S.A au capital de : 9100 000 dinars

Siège social : 15 Rue 1er Juin - Tunis

Identifiant unique : 00003479R

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 mai 2019, dont le procès-verbal a été enregistré à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba Monastir le 25 Juin 2019 Enregistrement n°19803371 Quittance 044734, dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises de Tunis le 27 décembre 2019, sous le n°2019101760, les actionnaires ont décidé d'augmenter en numéraire le capital de la société de 3 600 000 dinars pour le porter de 5 500 000 dinars à 9 100 000 dinars, et de modifier en conséquence l'article 6 des statuts.

2020400284SANB2

BOOSTINY

Société anonyme

Au capital social de 6.047 DT

Siège social : 13, Rue Hassen W Hussein Menzah 4, 1004 Tunis

Identifiant unique : 1611073A

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er Novembre 2019, enregistré à la recette des finances avenue de la Gare en date du 6/12/2019 sous le n°19707669, quittance n° M072262, dont un projet a été déposé au centre national du registre des entreprises de Tunis à la date du 28/01/2020 sous le n°AC01272020.

Il a été décidé d'augmenter le capital de la société en numéraire d'un montant de 319 DT par l'émission de 319 actions nouvelles, portant ainsi le capital de 6.047 DT à 6.366 DT divisé en 6366 actions d'une valeur nominale de 1 DT.

2020400297SANB2

Nomination d'un nouvel administrateur

Renouvellement des mandats des administrateurs

Société JM HOLDING

Société anonyme

Au capital de 261 397 750,000 DT

Siège social : 3 Rue 8610 Z.I. Charguia - Tunis - Tunisie

Identifiant Unique : 1416165MAM000

Suivant procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 5 novembre 2018, enregistré à la recette des finances Charguia le 22 novembre 2019 sous le numéro 19707848, quittance numéro M109121, dont un exemplaire a été déposé au greffe du Centre National du Registre des Entreprises (Le Registre National des Entreprises) le 20 décembre 2019, sous le numéro 201997890, il appert que les actionnaires ont décidé à l'unanimité ce qui suit :

Nomination d'un nouvel administrateur Monsieur Selim Ettriqui en remplacement de Monsieur Amine Allam pour une période de trois exercices à savoir : 2018, 2019 et 2020.

- Renouvellement du mandat des administrateurs suivants : Monsieur Ahmed Badreldin et Monsieur Adel Goucha pour une période de trois exercices à savoir : 2018, 2019 et 2020.

2020400298SANB2

Société d'Exploration et d'Exploitation en Commun et des Services Pétroliers «Joint Oil»

S.A au capital nominal de 5 millions USD, domiciliée au 21 Rue du Lac Neuchâtel - Les Berges du Lac B.P 181-Tunis 1053

Ayant un identifiant unique 0024727N/N/M/000

En vertu du procès-verbal de la réunion du quatrième conseil d'administration ordinaire de la Joint OIL pour l'année 2019 tenue à Tunis en date du 16/12/2019, enregistré à la recette des finances du Lac de Tunis sous quittance n°M006051 en date du 17/01/2020, lequel PV a été déposé auprès du service du Registre National des Entreprises en date du 20/01/2020 sous le n°20204462, il a été décidé la nomination du Mr Mosbah Ali Matoug Issa Directeur Général de la société Joint Oil en remplacement de Mr Hussein Mhammed Sadeegh et ce à partir du 01/01/2020.

2020400299SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société "NOUR" Distribution

Société à responsabilité limitée

Au capital de 200 000,000 Dinars

Siège social : Route de Sousse km 6 -2033 Mégrine

RC n° : B167872000

M.F : 0491325Z/A/M/000

En vertu du contrat de cession de parts sociales enregistré à la recette des finances Mégrine le 19/7/2019 sous le numéro 19102901 quittance numéro M059517 dont une copie a été déposée au registre national des entreprises à Tunis le 31/07/2019 sous reçu de dépôt n°201937007, il a été décidé :

- Cession de la totalité de parts sociales de la «Société Tunisienne de l'Accumulateur NOUR» son matricule fiscal : 0002386SAM000 représentée par «495 parts» d'une valeur nominale de 100 dt à la Société Nouvelle des Accumulateurs NOUR, son matricule fiscal : 1027384FAM000.

- La Nouvelle répartition des parts sociales sera comme suit :

- Fethi Ghali : 5 parts.

- La Société Nouvelle des Accumulateurs NOUR : 1995 parts.

2020R00189SRLB2

Société "TECHNIQUES ET INGENIERIE DE PRECISION" S.A.R.L

Au capital social de : 600.000 DT

Siège social : Route de Sousse km 6 - Mégrine

RC : B0291072014

MF : 1348117X/A/M/000

En vertu de deux actes de cession de parts sociales enregistrés à la recette des finances Mégrine le 19/7/2019 sous le numéro 19102982 quittance numéro M059552 et le 9/12/2019 sous le numéro 19105235 quittance numéro M081340 dont une copie a été déposée au registre national des entreprises à Tunis le 31/7/2019 sous reçu de dépôt n°201937008, il a été décidé :

- Cession de la totalité de parts sociales de la «Société Tunisienne de l'Accumulateur NOUR» son matricule fiscal : 0002386SAM000 représentée par «1050 parts» d'une valeur nominale de 10 dt à la Société Nouvelle des Accumulateurs NOUR, son matricule fiscal : 1027384FAM000.

- Cession de la totalité de parts sociales de la «Société NOUR distribution» son matricule fiscal : 0491325ZAM000 représentée par «1500 parts» d'une valeur nominale de 10 dt à la Société Nouvelle des Accumulateurs NOUR, son matricule fiscal : 1027384FAM000.

- La Nouvelle répartition des parts sociales sera comme suit :

- Fethi Ghali : 5000 parts.

- La Société Nouvelle des Accumulateurs NOUR : 55000 parts.

2020R00190SRLB2

Société IMMOBILIERE SUNSEANIOR

SARL au capital de 5 000.000 DT

Siège social : Résidence SINDABAD II Bloc B App.4 - 2 étage Rue Medhat Pacha Tunis

MF : 1052887V A M 000

Suivant P.V. de l'assemblée générale extraordinaire du 12/11/2019 enregistré à la recette des finances de Carthage en date du 29/11/2019 n°19702157 Quittance n°M078414 et enregistré au registre national des entreprises le 21/01/2020 sous le n°2024891.

L'assemblée décide le changement du siège social à l'adresse suivante : Résidence SINDABADII Bloc B App. 4, 2ème étage Rue Medhat Pacha Tunis.

2020R00207SRLB2

Sté EL IMTIEZ

Capital social 200 000 dinars

Siège social : Route Matar Km 4 - Sfax

MF : 634461A

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société EL IMTIEZ en date du 23 décembre 2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax à la date du 24 Janvier 2020 sous le numéro 20500486 quittance n°M000517 dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises de Sfax le 27 Janvier 2020 sous le numéro 20206253, il a été décidé ce qui suit :

- Liquidation de la Société avant la date de son expiration,

- Nomination de Mr Khaled Sahnoun liquidateur de la société.

2020X00209SRLB2

Société SATEME

SARL au capital de 400 000 Dinars

Rue Jamel Eddine el Afghani - Sfax

M.F : 1454247B/A/M/000

Suivant acte sous seing privé en date du 28 mars 2019, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax, le 5 avril 2019, quittance n°M001767, enregistré sous n°19801632.

Il a été décidé d'accepter la démission de Mr Ahmed El Kalel et de nommer Mme Basma Ghizaoui gérant de la société SATEME pour une durée de trois ans avec pleins pouvoirs, et d'accepter le nouvel associé.

Dont 2 exemplaires du PV ont été déposés au registre national des entreprises Sfax le 12 avril 2019 sous n°201918002.

2020X00212SRLB2

Extension de pouvoir S.A.R.L

Société A2 SOFT

MF : 1295458Z/B/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée extraordinaire en date du 3/02/2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax en date du 3/02/2020, reçu n°M000674, enregistrement n°20800632, il a été décidé ce qui suit :

- Extension du pouvoir du gérant pour acquisition d'immeuble pour la société.

2020X00221SRLB2

Société Les Nouveautés de Textiles

NOVETEX SARL

Rue Ibn Chabbat n°14 Sfax

MF : 043655W/A/M/000

N° CNSS : 128971-58

Suivant procès-verbal extraordinaire daté le 30/9/2019, enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 4/02/2020 quittance n°M000709 enregistrement n°20500662, il a été décidé :

- La dissolution de la société en date du 30/9/2019.

2020X00228SRLB2

NEO-CONCEPT SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 10.000 Dinars

6, Rue Ibn Hazm, Cité Jardins, le Belvédère, 1002 Tunis

L'identifiant unique : 1135088/D

Suivant un procès-verbal de la décision collective extraordinaire des associés du 24/1/2020 enregistré à la recette des finances El Mahrajène, Tunis le 29/1/2020 sous Q n°M08933 En°20800518 & Suivant les actes de cessions de parts du 24/1/2020 & suivant les statuts mis à jour du 24/1/2020 enregistrés à la recette des finances El Mahrajène, Tunis le 29/1/2020 sous Qn°M08935. En°20800519

- Les associés ont approuvé les cessions de parts sociales;

- Les associés ont adopté les statuts mis à jour tels qu'ils leur ont été présentés.

Dont un exemplaire du P.V, des actes de cessions et des statuts mis à jour ont été déposés au Centre national du registre des entreprises sous l'identifiant unique n°1135088D en date du 29/01/2020.

2020400258SRLB2

DISPROQUIMA TUNISIA SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 10.000 DT

Résidence Lac 2001, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 Tunis

M.F : 1543843/N

Suivant un procès-verbal de la décision collective ordinaire des associés du 1/2/2019 enregistré à la recette des finances Al Bouhaira, Tunis le 31/10/2019 sous QM105667, N°Enrg19708105.

Les associés ont décidé de nommer Mr Bacem Grati, sis à Imm. Nour El Bouhaira, Les Berges du Lac, 1053 Tunis, en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois (3) années.

Suivant un procès-verbal de la décision collective ordinaire des associés du 12/9/2018 enregistré à la recette des finances Al Bouhaira, Tunis le 31/10/2019 sous n°QM105668 N°Enrg19708104.

Les associés ont décidé l'extension des pouvoirs de signature bancaire accordés au profit de Mr. Aoun Souheil le gérant de la société.

Dont un exemplaire des P.V ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises sous l'identifiant unique n°1543843N le 31/1/2020.

2020400292SRLB2

NEO CONCEPT SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 10.000 Dinars

6, Rue Ibn Hazm, Cité Jardins, Le Belvédère, 1002 Tunis

MF : 1135088/D/A/M/000

Suivant un procès-verbal de la décision collective extraordinaire des associés du 30/1/2020 enregistré à la recette des finances El Mahrajane, Tunis le 31/1/2020 sous Qn°M010077, En°20800600 & Suivant (1) un acte de cession d'une part du 30/1/2020.

Les associés ont approuvé la cession d'une part sociale;

Dont un exemplaire du P.V et de l'acte de cession ont été déposés au Centre national du registre des entreprises sous l'identifiant unique n°1135088D en date du 4/2/2020.

2020400293SRLB2

ASTON TECHNOLOGIES SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 847.500 Dinars

14, Rue Saleheddine Ayoubi, Mutuelleville, 1002 Tunis

M.F : 1565907/G

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale mixte des associés du 22/1/2020 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène, Tunis le 22/1/2020 sous Qn°M06471 En°20800389 & Suivant trois (3) actes de cessions du 9/1/2020 enregistrés à la recette des finances Cité Mahrajène Tunis.

Les associés ont approuvé les cessions de parts sociales ;

Dont un exemplaire du P.V et des actes de cessions ont été déposés au centre national du registre des entreprises sous l'identifiant unique n°1565907G en date du 31/1/2020.

2020400294SRLB2

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société fondation El Gharbi

مؤسسة الغربي

Société à responsabilité limitée

Capital social: 1.142.000 Dinars

Identifiant unique : 1144260 Y

Siège social : Immeuble la Petite Enfance Rue Groenland Les Berges du Lac

Messieurs les actionnaires de la Société fondation El Gharbi SARL

sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 28/02/2020, à 11 heures à l'école Primaire l'Intégrale sis à 4 Rue Ibn Nafiss Zone Industrielle Kram à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital social par émission de parts nouvelles, à souscrire et à libérer en numéraire;

2. Suppression partielle du droit préférentiel de souscription et agrément d'un nouvel associé;

3. Modification des articles 6 et 7 des statuts ;

4. Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

2020400314SRLB2

AUTRES SOCIETES

Groupement Interprofessionnel des Légumes

Siège social : 37, Avenue Taieb Mhiri -1002 Tunis - Belvédère

MF : 30504M

En vertu du P.V de la réunion du Conseil d'Administration du G.I.L en date du 13 Novembre 2019 enregistré à la recette des finances, Rue d'Autriche - Tunis en date du 18 Novembre 2019, reçu n°M092497 enregistrement n°19804919 et décide ce qui suit :

- Nomination de Mr. Kacem Chamakhi Directeur Général du G.I.L.

2020400252SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Avenue de l'indépendance Bardo Tunis le 28/1/2020 quittance 7519 enregistrement 2020310 Mr Bilele Ben Bechir Khmais titulaire de CIN 09106012 et Mr Saleh Ben Ali Dalaji titulaire de CIN 03458005 ont vendu et cédé à Nasr Khorchani et Yassine Khorchani, la totalité du fonds de commerce, sis à Taher Sfar n°4 Essaidia Bardo Tunis.

Toute opposition sera faite au signifiée à l'adresse de maître Adel Chalfouh 20 rue Jamel Abdennasser Tunis.

Dans un délai de 20 jours à partir de parution du présent au J.O.R.T sous peine de nullité.

Le pressent avis a été également publié aux journaux Essabeh et Le Temps le 1/2/2020.

2020T00135FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous-seing privé enregistré à la recette des finances de Hammamet le 17/01/2020 n°M008606 société El Hana de commerce (SARL) registre de commerce n°B07202352017 sis à centre commercial hôtel Laico Boutique n°7 Yasmin Hammamet 8057 a vendu à société ILINE SHOP(SARL) en cours de constitution la totalité du fonds de commerce avec ses composants matériels et immatériels exploité comme un local commercial vente article de l'artisanat et habillement d'un prix égal à 10.000.000 Dinars.

Les oppositions doivent se faire au bureau de l'avocate Mtr Naas Faouzia sis à rue de la Paix Grombalia et ce dans un délai de 20 jours qui suivent cet avis au journal officiel de la République Tunisienne passé ce délai elles seront nulles.

Cet avis est publié au journal Echourouk le 31/10/2020.

2020T00137FCCC2

Promesse de vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 21/01/2020 signature légalisée devant la municipalité de Nefza au même jour et enregistré en date du 21/01/2020 n° de quittance M001870 n° d'enregistrement 20200071 Mr Mohamed Ben EchadIi Abidi a promis au nom de Mme Nozha Ben Mokhtar Abidi par procuration égalisée au Consulat général de Tunisie à Marseille de vendre et cèdé le fonds de commerce appartenant à Mme Nozha Ben Mokhtar Abidi consacré au restaurant spécialisé aux repas lègers et Pizza situé à Wechtata Nefza Béja avec tous les éléments corporels et incorporels à Mme Leila Ben Bechir Mansouri.

Les éventuelles oppositions doivent se faire au local du fonds de commerce situé à Wechtata Nefza Béja dans un délai de 20 jours à compter de la republication du présent avis au JORT sous peine de forclusion.

Cet extrait a été publié au journal le Quotidien du 28/01/2020.

2020T00138FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé, enregistré à Hammamet le 17/01/2020 sous n°20200265 ; reçu n° M009052, Mme Lobna Rkhis sise à rue Habib Thameur Hammamet, titulaire de la CIN 05548494 a vendu à Mme Wassila Hamdi titulaire de la CIN 06097320 résidente à Sidi Maamer Hammamet tout le fonds de commerce exploité pour vente des prêts à porter et des parfums ; sis à rue Habib Thameur Hammamet.

Les oppositions doivent être adressées au cabinet du maître Trabelsi Hayet avenue Habib Bourguiba immeuble Mehrez Attia Hammamet dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel.

Une annonce a été publiée au journal Echorouk dans son numéro du 01/2/2020.

2020T00139FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

MF : 1380856P

En vertu de contrat rédigé le 29/01/2019 enregistré à la recette des finances cité administrative Ariana reçu numéro M12505 Monsieur Wael Ben Ali Ben Abderahmen Ghaffari CIN 05900254 sis au app3 bloc c Jardin du Lac 2 Tunis donne à Madame Souad Bent Mohamed Ben Sadek Chettaoui CIN 03297168 sis à l'avenue Salah Eddine el Ayoubi Gabès tout le fonds de commerce destiné à un café salon de thé situé à cinq centre commercial Berges du Lac 2 - 1053 sous le nom de SO BRITISH matricule fiscal 1380856P avec tous les éléments corporels et incorporels. Les oppositions seront reçues entre les mains de Madame Souad Bent Mohamed Ben Sadek Chettaoui à son adresse précédemment indiquée dans un délai ne dépassant le 20 jours de la date de la parution de la publication au JORT. Cette annonce a été publiée aux journaux la Presse et Elsahafa le 4/2/2020.

2020T00142FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la rue Essahel le 21/1/2020 sous le numéro enregistrement 20200151 Mme Mounira Boughanmi au nom de Achref Abdi son adresse : Jbal Karrouba Tunis a vendu tout le fonds de commerce non immatriculé : situé au 19 rue Bellevue Tunis à Mr Mohamed Ali Boularess son adresse 6 rue 10053 Ouardia 1 Tunis.

Toute opposition sera faite au bureau du Maître Ben Romdhane Abdelkader 10 rue eve nohel 2ème étage app 6 Tunis dans le délai de 20 jours de publication au jort. Cette annonce a été publiée aussi au journal quotidien Echourouk le 30/1/2020.

2020T00152FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Selon une argumentation équitable en date du 21/01/2020 et enregistrée à la recette des finances d'El Mourouj le 23/01/2020 quittance n°007216 rédiger par le maître Haifa Al-Hadhli, notaire au tribunal de première instance de Ben Arous son bureau sis à la résidence El Habib n°A8 avenue 15 octobre El Mourouj 5 M. Issam Ben Ahmed Ben Rabah Al-Nuwairi a fait donation à M. Aladdine Ben Ahmed Ben Rabah Al-Nuwairi, tout le fonds de commerce, situé au n°1, rue Salah ben Youssef Al-Riyadh, Fouchana, exploité comme pizzeria et cafétéria.

Toute opposition sera déposée à l'adresse du fonds pendant 20 jours à partir de la parution au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 30/01/2020.

2020T00153FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 15 janvier 2020, enregistré à la recette des finances Rue Ghandi le 29 janvier 2020 sous n°20200323 quittance n°M008921, Mr Nabil Bideni a vendu à Mr Aissa Mezlini et Mr Ali Aissaoui la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité Vente habillement sis au 2ème étage centre commercial palmarium n°341. Les oppositions seront reçues entre les mains d'acheteur Ali Aissaoui sis au 2ème étage centre commercial palmarium n°341 et ce dans les 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans les quotidiens : Chourouk et le Quotidien du 4/02/2020.

2020T00154FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, rédigé par Maître Kahna Abbes, avocate à la cour de cassation, légalisé au date du 21/01/2020 et enregistré à la recette des finances de Bab Jazira le 23/01/2020, Quittance n°005019, Enregistrement n°20200276.

La société «Phebus Voyages» représentée par son gérant Mr Mohamed Dhaker Belkacem, siège social sis 33, rez-de-chaussée, Bloc B, Immeuble Aziz, Montplaisir Tunis a vendu au sieurs Hichem, Zied, Tarek et Maher El Kabir demeurant à 45 Bab Jazira Tunis, le fonds de commerce exploité au local sis 36 Rue Jazira Tunis destiné à toute activité commerciale ayant pour matricule fiscal 0312178L.

Les éventuelles oppositions doivent être formulées entre les mains de Maître Kahna Abbes, 2 avenue Farhat Hached 3ème étage, App n°35 Ariana dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au Journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux «El Sabah» et «Le Temps» en date du 01/02/2020.

2020T00157FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 28/1/2020 enregistré à la recette des finances El Mourouj le 4/1/2020 enregistrement n° 20200529 Mme Ines Bent Mehrez Ben Hassen Dridi a vendu le fonds de commerce à Mme Fatma Bent Ali Ben Taieb Benyounes située à App, N° 133 rez de chaussée bloc 52 cité el bassatine El Mourouj 1 exploité comme garderie sscolaire

Toute opposition doit être déposée chez l'acheteur à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution au JORT

Cette annonce est parue au journal Essahafa du 6/2/2020.

2020T00161FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte authentique en date du 17/1/2020 enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana en date du 22/1/2020 enregistrement n° 20200449 quittance n° 8417 Mr Sleh Dine Souidi a vendu à Mr Melik Rhaiem et Mme Samira Drij le fonds de commerce sis à 38 rue des fruits Chotrana – Ariana son activité est la restauration spécialisée dans les «fast food» et des alimentations générales

Les oppositions doivent parvenir à l'acheteur à l'adresse du fonds dans les 20 jours suivant la publication de cet avis au JORT Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 6/2/2020

2020T00163FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 20/01/2020, enregistré à la recette des finances quai Tarek Ibn Ziad, Bizerte le 24/01/2020 sous le numéro 20200522, Mr Mohamed Mondher Doukali demeurant Oued Roumine cité le canal Menzel Djemil Bizerte, a cédé à Mr Adel Mhamdi, demeurant 03 rue Jbenyena El Yasminet Madina Jadida Ben Arous le fonds de commerce affecté à la préparation des pâtes, sis 44 route Ben Nigrou Zarzouna Bizerte.

Le présent avis a été publié au journal Echorouk ainsi qu'au journal Le Quotidien du 31/01/2020.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Maître Fethi Mokdad, à son Etude : 14 rue du Martyr Mohamed Rjiba Bizerte, dans le délai des vingt jours qui suivent la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2020R00195FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé en date du 8 janvier 2020 enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 10 janvier 2020 sous la quittance n°M005351 et l'enregistrement n°20700133, Mme Hayet Hamrouni, (Immatricule Fiscal N°H1194712) a vendu à Mr Abderrazzak Bououne le fonds de commerce composé de ses éléments corporels et incorporels destiné à l'activité de café de 1ère catégorie sis au local situé à avenue du Koweït à Hammamet.

Toute opposition sur le montant du prix de la vente devra se produire entre les mains de Mr Abderrazzak Bououne à l'adresse du local sus indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cette annonce a été publié au journal Essahafa le 25 janvier 2020.

2020R00198FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé en date du 18 novembre 2019 enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 02 décembre 2019 sous la quittance n°M145464 et l'enregistrement n°19205615, les héritiers de Mr Sadok Kochkach à savoir Rafia Wali, Sharfeddine, Rached, Jamel, Fathi, Monia, Karima, Amel Kochkash, (Immatricule Fiscal n°XC0713563) ont cédé à leur frère Mr Mohiddine Kochkash le fonds de commerce composé de ses éléments corporels et incorporels destiné à l'activité de vente de poulets et produit divers sis au local situé à avenue de la république à Hammamet.

Toute opposition sur le montant du prix du fonds de commerce devra se produire entre les mains de Mr Mohiddine Kochkash à l'adresse du local sus indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cette annonce a été publié au journal Essahafa le 25 janvier 2020.

2020R00199FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Radés le 6/3/2019 quittance n° M018590, enregistrement 19200569. M. Zin Abidin Ben Taher Ben Amara Maki a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité café 1ère catégorie nommé rouleau sis n°137 Avenue Hédi Nouira Radés Malaha Ben Arous à Mme Marwa Ben Ali Ben Ghodhban Ben Salah Soussi.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains d'acheteur à l'adresse de fonds de commerce dit dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achorouk et le Quotidien le 5/02/2020.

2020R00203FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date du 6/01/2020 enregistré à la recette des finances La Goulette le 24/01/2020 (Quittance n°8132 - Enregistrement n°20200453). La Société COTUAL.SARL dont le siège social sis 56 Avenue Khaled Ibn El Walid - l'Aouina Tunis a vendu la totalité du fonds du commerce exploité dans le local destiné à tous commerces sis 56 Avenue Khaled Ibn El Walid l'Aouina Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels au profit de Société LA MENUISERIE MODERNE - SARL dont le siège social est sis 55 Avenue Khaled Ibn El Walid - l'Aouina Tunis.

Les oppositions éventuelles seront effectuées près du cessionnaire au plus tard 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

Le présent avis a été publié au journal Essahafa le 31/1/2020.

2020R00205FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré le 21/01/2020 à la recette des finances à la Goulette, quittances n°7412 enregistrement n°20200386, Mr Iskander Abderhim a vendu la totalité du fonds de commerce exploité pour l'exercice de tous commerce au n°13 bis rue Hédi Chaker, Kram Ouest, Tunis, à Mr Boubaker Bouin. Prix de vente vingt mille dinars, publié au journal Essahafa le 17/01/2020. Toute opposition doit être faite entre les mains du rédacteur du contrat maître Nizar Rejeb, avocat, à son étude imm Sahara confort app B3 Bloc B, Av. Mh V, Kheireddine, le Kram, Tunis, et ce dans le délai des 20 jours qui suivent la publication de cette annonce au JORT.

2020R00212FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 8/01/2020 enregistré à la recette des finances Grombalia le 9/01/2020 sous le numéro Mo02949, Monsieur Nader Bazdeh CIN numéro 06355301 vend l'ensemble du fonds de commerce constitué sur le local sis rue Farhat Hached Grombalia Nabeul, avec ces éléments incorporels à Monsieur Salim Talbi CIN numéro 00285414.

Les oppositions légales seront reçues à l'adresse de l'avocat maître Bouras Walid rue de la République Grombalia Nabeul.

Un extrait de cette annonce a été publié aux quotidiens La Presse et Essahafa du 6/2/2020.

2020R00218FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Kelibia le 21/01/2020 quittance n° M005085 Issam Zouari, CIN n°06455809, a vendu la totalité du fonds de commerce sise à l'avenue 1er juin Kelibia, exploité «vente des viandes», à Mme Rafika Brini.

Les éventuelles oppositions doivent être formulées entre les mains de Maître Lasta Selim, Avocat ,13 Rue Sidi Abdelkader Kelibia, jusqu'à 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

2020R00220FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances Av. de la Gare Tunis le 27/01/2020 Q. n°M005726, Enregistrement n°200559 Mm Nissaf, Wahid, Naourez et Taha fils de feu Habib Safi ayant élu domicile en l'Etude de Maître Abdelmajid Ahmed Turki sis 16 bis Rue Ahmed Rami 1002 Tunis ont vendu le fonds de commerce de vulcanisation sis à Tunis 78 Avenue de Carthage Tunis à Me Anis Kamoun demeurant Route de la Soukra n°4 Ariana Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont adressées dans un délai de 20 jours à l'Etude de Me Abdelmajid Ahmed Turki Avocat près la cour de cassation sise 16 Bis Rue Ahmed Rami Cité Jardin le Belvédère Tunis.

Le présent avis a été publié au Le Quotidien et Echourouk le 5/02/2020.

2020R00223FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p légalisé à Sousse le 20/01/2020, enregistré à la recette des finances Rue Mohamed Maarouf Sousse le 28/01/2020 sous le n°20200241 quittance n°M007718, Nadia El Gharbi vend à Salma Nagara, la totalité du fonds de commerce nommé LA COCCINELLE fondé par lui-même et non inscrit au R.C, sise à Rue Jawhar Al Sokolli 4002 Sousse, lui revenant et qui est exploité en tant que jardin d'enfant et crèche, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues dans les délais légaux (20 jours à partir de la date de la publication au J.O.R.T) à l'adresse du rédacteur du contrat maître Oussama Mansouri ayant son cabinet à immeuble El Hafiéne, Avenue commandant Bejaoui, Sousse.

Cet avis a été publié aux journaux Echorouk et le Quotidien le 2/2/2020.

2020S00118FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP, enregistré à la recette des finances à Morneg le 2/01/2020, sous n°20200131, quittance M004824, Mr Ayoub Ben Mohamed Trabelsi, demeurant 5 Rue Habib Thameur Hammam Chott et Mr Mohamed Ben Noureddine Ben Mohamed demeurant à 23 Rue Taher Hadded cité Mongi Slim Hammam-Lif à la Société Exploration, Sarl (I.Unique 1583031E) dont le siége sis Rue Italie -Immeuble Bochra Sousse tout le fonds de commerce du local destiné agence de voyage sis à Avenue de l'Indépendance Zaoughouène. Les oppositions se font entre les mains main de l'acheteur à l'agence de voyage sis avenue de l'Indépendance Zaghouene dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis est paru au journal «Echourouk» du 2/2/2020.

2020S00123FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente sous seing privé en date de 19/12/2019 enregistré à la recette de Tozeur le 19/12/2019 sous volume M045726 Case 19202828.

Mohamed Ben Ahmed Ben Laribi Laribi vend et cède à Sami Ben Ahmed Ben Lazhari Elkazzar tout le fonds de commerce sis à rue Habib Bourguiba Tozeur «vente et fabrication des chaussures» code fiscal 158232/J avec tous ses éléments corporels et incorporels toutes les oppositions seront reçues à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de sa publication au JORT.

Publié au journal Echourouk le vendredi 27/12/2019.

2020S00124FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Dans le cadre du contrat de vente en date du 27/01/2020 enregistré au bureau de finances de Monastir le 29/01/2020 sous le n° de quittance MO06124 et le n° d'enregistrement 20200541, vendus : Sté IZICOM, à Borhen Chérif.

Tout un fonds de commerce prêt à exploiter tout commerce au local commercial n°03 avenue de la République à Monastir avec tous ses éléments physiques et morals, d'où les oppositions se font entre les mains de Maître Issam Guerfel l'avocat à la cour de cassation complexe Borj Kafacha 5ème étage bureau n°B5-24 Monastir durant 20 jours de la date de publication de l'avis au journal officiel.

2020S00130FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente d'un fonds de commerce d'une épicerie enregistré à la recette des finances 3 septembre Sousse sous n°01920377 du 21/02/2019 entre les Messieurs Moncef Ben Mohamed Ben Ali Meskaoui en qualité de vendeur et Walid Ben Salah Ben Nacer en qualité d'acheteur au profit de son frère Khaled Ben Salah Ben Nacer par procuration enregistrée à la recette des finances 3 septembre Sousse le 3/10/2018 sous n°18802096 les oppositions seront adressées à la rue de Liberia cité Boukhzar 4003 Sousse «EPICERIE MARWA».

Fin des oppositions 21 jours après la date d'apparition au journal officiel de République Tunisienne (JORT).

2020S00132FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente sous seing privé en date de 02/9/2019 enregistre à la recette de Tozeur le 26/11/2019 sous volume M043124 Case 19202609 Ali Ben Mohamed Lamouchi Ben Ahmed Salah Habeili vend et cède à Zied Ben Mohamed Seghair Ben Belgacem Chbouki tout le fonds de commerce sis à la rue Abou Elgaçem Chebbi Tozeur «Café Diamanta» code fiscal 158339/V avec tous ces éléments corporels et incorporels toutes les oppositions seront reçues à l'adresse du vendeur à elhabaila Tozeur dans un délai de 20 jours à partir de sa publication au JORT.

Publié au journal Echourouk le vendredi 27/12/2019.

2020S00133FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 27/01/2020 enregistré à la recette des finances de Ksar-hellal le 29/01/2020 sous le n°20200180 quittance n°M007091 Mme Chahira Bent Salem Ben Ali Eljdidi Bagana épouse Faouzi Miladi titulaire de la CIN°04182458, a vendu à Mme Rachida Bouzir veuve Habib Memmi titulaire de la CIN°04016272, la totalité du fonds de commerce avec tous ces éléments incorporels relatifs au magasin n°22 sise au cité commercial n°1 à Ksar-hellal destiné au commerce de tout produits. Les oppositions seront reçues par l'acheteur à l'adresse sus-indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT. La présente annonce est publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien le 5/02/2020.

2020S00134FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente écrit le 19/6/2012 enregistré à la recette des finances à Mahares en 22/6/2012 sous le n°12200694 Quittance n°M013189. Mr. Ali Ben Ahmed Azouni demeurant à Mahares titulaire de CIN n°05851893 a vendu tout le fonds de commerce d'un magasin de vente de produits secs avec tous ses constituants moraux et matériels sis à Rue Mauritanie Route Agareb Mahares à Mr. Noureddine Ben Belgacem Amri titulaire de la CIN n°13222696 toutes les oppositions au nom de ce fonds de commerce doivent être faite dans les durées légales.

Cette annonce a été publiée dans le journal Echourouk le 30/6/2012.

2020X00210FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, en date du 20/1/2020, enregistré le 23/1/2020 à la recette des finances rue Abou el Kacem Chebi Sfax sous le n°20200366 quittance n°M010222 Rim Boukris CIN°08195013 a vendu à Sté B.K KAM son représentant légal Afef Zagouan CIN°05294672, tous le fonds de commerce avec tous ces éléments corporels et incorporels exploité dans le local situé à 32 avenue Monji Slim Sfax.

Les oppositions doivent être adressées dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la publication au journal Officiel de la République Tunisienne, entre les mains de la Sté B.K KAM son représentant légal Afef Zagouan situé à 32 avenue Monji Slim Sfax.

Cette annonce est publiée aux journaux le Temps et Essabeh le 29/1/2020.

2020X00213FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé signé le 21/01/2020, et enregistré à la recette des finances de Sakiet Ezzit Sfax sous le n°20200100, quittance n°M005679 Madame Jalila Bent Chedly Barkallah, a vendu à Mr Nader Ben Mokhtar Loumi, tous les éléments corporels et incorporels du fonds de commerce sis au local du nom "CONCETO" situé à la route de Tunis Km 6 Sfax d'une Superficie de 100 m² et exploité en activité d'exposition et commerce de meubles.

Toute personne concernée et pour toute réception des oppositions, les parties font élection de domicile chez maître Majdi Derouich Avocat à la cour de cassation, ayant son étude à l'immeuble El Manar, Escalier "A" 1er étage, bureau n°3 Sfax.

Le même texte est publié au journal Le Temps n°14.946 du mercredi 29/01/2020 page : 6.

2020X00217FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente enregistré à la recette des finances Sakiet Eddair le 8/01/2020 sous le numéro M001561 quittance numéro 20200028, M Mohamed Harrathe, a vendu la totalité du fonds de commerce du "CAFE LE PRINCE" sis à Sfax, route de Saltania km 7 Kassas Sidi Bouali Sfax, à M Soufien Dammak.

Les oppositions seront reçues entre les mains de M Morched Sayadi, à l'adresse suivante : 33 rue Hédi Chaker 3000 Sfax. Cet avis a été publié le 28/01/2020 au journal «le Temps»

2020X00218FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 31 janvier 2020 et enregistré à la recette des finances Gremda Sfax en date du 31 janvier 2020 quittance M010226 enregistrement n°20200241.

La société Frikha pour le commerce du bois a vendu, au nom de son représentant légal est une société à responsabilité limitée (SARL) son gérant Mourad Ben Tayeb Ben Ahmad Frikha son registre de commerce n°B81241792014 sa filiale sociale sis à route Gremda km 11 Awabed Zone industrielle 3012 Sfax, à Monsieur Mohamed Ben Tayeb Ben Ahmad Frikha de nationalité Tunisienne née le 10/4/1970 un directeur commercial dan une société, habite à route Gremda Km 6, Avenue Taher Kamoun n° de CIN 05277728 daté de 4/10/2019, la totalité du fonds de commerce avec tout ses éléments moraux et matériaux qui est destiné à la vente en détail des Produits de Bois et ses dérivés et qui s'exerce dans le local composé de 3 espaces ouvrent à route de Gremda Km 7,5 Markez Sahnoun Sfax. Les oppositions doivent de faire entre les mains de l'acquéreur dans le local ou s'exerce le fonds de commerce vendu à route de Gremda km 7,5 Markez Sahnoun Sfax dans les 20 jours suivant la publication du présent avis dans le journal officiel de la République Tunisienne JORT.

Le présent avis est apparu au journal Essabeh le 2/2/2020.

2020X00220FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé du 23/01/2020 enregistré le 24/11/2020 à Sfax sous numéro 20200369 à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba le propriétaire Yassine Ben Mansour a vendu à Zaineb Souissi tout le fonds de commerce d'une boutique de photographie.

Toutes les oppositions devront être soumises au local du fonds de commerce chez l'acheteur dans les délais déterminés.

Cette annonce a été publiée au journal Essahafa le 5/02/2020.

2020X00227FCCC2

Vente de biens commerciaux

Selon un contrat de vente écrit en date du 29/01/2020 et enregistré le 29/01/2020 n°M010487 Moussa Farah a vendu à Mlle. Chaima Bjaoui toute l'origine commerciale utilisée dans les services de médias et d'impression situé au 95, Avenue 5 août à Sfax, les objections sont acceptées à l'avocat Monsieur Mondher Chakroun, son bureau dans la rue de l'armée, immeuble LADHAR, 1er étage Sfax, dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de la présente déclaration au Journal officiel, cette déclaration a été publiée dans Al Chourouk le 4/02/2020.

2020X00229FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p enregistré à la recette des finances El Menzah 6 sous le numéro 20200556 Quittance M09669 en date du 27/01/2020 Mr Wahid Kedidi a vendu à Mme Khamael Smrani, un fonds de commerce, sis au complexe commercial CLUB PRICE, El Menzah 7 Bis, Salma City, Ariana, avec tous les éléments matériels et immatériels. Toute opposition doit être faite entre les mains du Maître Farouk Beyaoui à son étude 50 Avenue de Paris, Tunis, et ce dans 20 jours à compter de la date de la publication du présent avis au JORT. Cet avis est paru dans le journal «Le Quotidien» le 30/01/2020.

2020400251FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 22/01/2020 et enregistré à la recette des finances de Béja le 22/01/2020 sous le n°20200079 quittance n°M001961.

Salem Ben Sebti Marzouki demeurant à Om Abid Nefza a vendu la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels situé à km 1 route Béja 9010 Nefza Béja exploité café catégorie 1 à Aymen Ben Mouldi Gomri demeurant à Jemilla Nefza.

Toute opposition sera tenue à l'adresse du fonds de commerce vendu km 1 route Béja 9610 Nefza Béja dans les délais légaux.

Publié au journal le quotidien le 28/1/2020.

2020400253FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un contrat en date de 7/7/2014 enregistré à la recette des finances de Nelson Mandela le 21/7/2014 quittance n°51093 enregistrement n°14203172 Mr. Azzem Ben Belgacem El Hachani a vendu à Mr. Abdessatar Ben Mabrouk El Bahri, un fonds de commerce d'un magasin pour la décoration des rideaux, sis au 29 rue de la Liberté. Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal le quotidien du 11 janvier 2020.

2020400262FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 9/01/2020, enregistré à la recette des finances de la Goulette le 17/01/2020, (N° de Quittance 6298, n° d'Enregistrement 20200302) Mr Walid Ben Mohamed Ben Elbeji Ben Souissi (CIN n°05436423), a vendu tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à 8 rue el Maamoura el Aouina Tunis à usage commercial à Mr. Saiid Ben Ali Ben Salah Elriahi (CIN n°08534750).

Toutes les oppositions sont acceptées chez Mr. Saiid Ben Ali Ben Salah Elriahi demeurant 01 rue Mongi Slim el Aouina 2045 Tunis dans les vingt jours qui suivent la parution de cette annonce au J.O.R.T.

Annonce parue au journal Le Quotidien du 31/01/2020.

2020400275FCCC2

Vente d'un fonds de commerce et d'un restaurant

Le syndic de la faillite de la société Bel Hassen Chedly, MF : 433090 A, RC : B131401996, Siège social : Rue Abderrazak Cheraibi n°88 place Moncef Bey, se propose de vendre :

1. Un fonds de commerce dont l'activité consiste en un restaurant appartenant à ladite société situé au premier étage de la construction sise à l'angle de la rue Moncef Bey, rue d'Italie, place Moncef Bey et rue Abderrazak Cheraibi Tunis, au plus offrant.

2. Un fonds de commerce appartenant à ladite société (dont l'activité consiste en la vente d'équipements électroménager au détail) sis à la rue Abderrazak Cheraibi n°88 Bis magasin n°1 place Moncef Bey Tunis, au plus offrant.

Et ce, suivant un cahier de charges établi à cet effet. Toute personne intéressée par l'achat de ces fonds de commerce pourra acheter le cahier de charges au cabinet du syndic de faillite Monsieur Youssef Ennouri 14 Rue El Mourouj El Menzah 1 Tunis et présenter son offre en indiquant le prix proposé sous pli fermé au nom du syndic de faillite de la société Bel Hassen Chedly en respectant les termes du cahier de charges. Le dernier délai de présentation des offres est fixé au 27 mars 2020 à 17 heures.

2020400277FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente enregistré à la recette des finances avenue de la République Sidi Bouzid en date de 24/01/2020 enregistrement n°20200502 quittance n°M007388, Monsieur Elhoussine Hajlaoui a vendu à Société Aliment Animaux Mixte la totalité du fonds de commerce destiné pour une usine de production des aliments pour animaux situé à Elaamra Faiedh Sidi Bouzid et c'est avec ses éléments corporels et incorporels et toutes oppositions sont admises auprès de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Alchourouk daté le 31/01/2020.

2020400278FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de la rue Al Jazira en date du 26-12-2019 sous le n°20200370, Messieurs Chedli Ben Taher Mnasri Titulaire de la CIN 07016518 et Ali Ben Lazaar Soltani Titulaire de la CIN 05175509 ont vendu à Messieurs Ali Ben Mohamed Torkhani Titulaire de la CIN 07172536 et Mohamed Taher Abdenebi Titulaire de la CIN 07085883 le fonds de commerce consistant en une épicerie exploité dans le local sis au 9, rue Patrice Lumumba Montfleury Tunis.

Les oppositions doivent avoir lieu dans les vingt jours qui suivent la publication du présent avis au jort entre les mains de Maître Ferid Mrad dont l'étude est sise au centre Zarrouk Rue Ahmed Tlili Tunis.

2020400285FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en dette du 17/01/2020, enregistré à la recette des finances Nelson Mandela Tunis le 23/01/2020 sous le n°20200241 quittance 5014, Monsieur Hédi Ben Jilani a cédé à Ali Mkaouer et Helmi Mkaouer le fonds de commerce sis au rez-de-chaussée «magasin n°45» du centre galaxie 2000 Tunis avec tous ces éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont à faire au cabinet Maître Fatma Belghith Avocat sis au 2 Bis, Rue El Khartoum Le Belvédère 1002 Tunis.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 4/02/2020.

2020400287FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 27/1/2020, enregistré à la recette des finances Borj Louzir Ariana 27/1/2020 sous le n°20200212 quittance n°M007092 Me Ammar Abid demeurant rue Abou Taib Moutanabi Kef a vendu à Mr Chawki Souwayah demeurant résidence boustan 4ème étage app n°17 cité Essaha Borj Louzir Ariana la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné en tant que café 1ère catégorie sis rue Moustapha Mohsen n°208 Borj Louzir Ariana

Les éventuelles oppositions seront reçues par Maître Mohamed Chehaider dans son cabinet sis à L'Avenue Ahmed Khabthani n°1 Ariana et ce dans un délai maximum de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne. Une copie du contrat de vente a été déposé dans l'adresse du rédacteur de l'acte Maître Mohamed Chhaider sus-indiqué et dans l'adresse dont le fonds de commerce est exploité. Cet avis a été publié au journal «Chourouk» le 31/01/2020.

2020400289FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 29/10/2019 enregistré à la recette des finances de Midoun en date du 17/01/2020 sous le n°20200204 quittance n°M004896, Mr Ben Amara Zouheir demeurant à Midoun, a vendu à Mr Boukrich Tarek demeurant à Midoun ; le fonds de commerce à usage de vente de fruits secs sis au avenue Farhat Hachad Midoun ; et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT.

Un avis a été publié dans le journal Alchourouk le 31/01/2020.

2020400291FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de La Goulette le 30/01/2020 (Quittance n°11059). Sté Golden Market Distribution a vendu à Sté My Clean la totalité du fonds de commerce sis au local situé à 36 Avenue Khaled Ibn Elwalid Zwaydia Laouina Tunis moyennant le prix de 65.000.d.000.

Cette vente a été publiée au journal Essahafa le 5/02/2020. Toute opposition sera faite auprès de Cabinet Maître Abouda Faouzi 5 Rue Aid Jabari Ariana 20 jours de la publication de cet extrait au J.O.R.T.

2020400296FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location signé à la municipalité de Bizerte en date du 31/12/2019 et enregistré à la recette des finances de Bizerte en date du 23/01/2020 n° d'enregistrement 20300512 quittance n° M007459 Mr Mohamed Lahbib Mahouachi a loué la totalité du fonds de commerce du café Malouf à la sis route de la corniche Bizerte à la société Le Nouveau El Malouf pour une durée d'une année renouvelable du 1/1/2020 au 31/12/2020.

Cet avis a été publié aux journaux Le Quotidien et Echourouk du 31/01/2020.

2020T00145FCCC3

Mise en fin d'un contrat de location d'un fonds de commerce

(Gérance libre)

En vertu d'un P.V de mise en fin d'un contrat de location d'un fonds de commerce (gérance libre) en date du 23/12/2019 rédigé par maître Fatma Moussa, huissier notaire à l'Ariana sous le numéro 004640, il a été mis fin au contrat de location d'un fonds de commerce (gérance libre) exploité dans le local sis au n°4 Avenue d'Afrique El Menzah V, Ariana et signé par la société Easy-Music avec le propriétaire initial du fonds de commerce Mr Imed Chaâbane en vertu d'un acte sous-seing privé, en date du 22 et 24 Avril 2017, enregistré à la recette des finances d'El Menzah VI le 5/5/2017, enregistrement n°17302887, quittance n°5157 et ce depuis le 31/01/2020.

Cette annonce est effectuée en vertu de l'article 231 du code de commerce.

2020R00193FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant un acte ssp en date du 26/12/2019 enregistré à la recette des finances de Bizerte sous le n° 20300347 quittance n°M005645 en date du 17/01/2020. Radiha Barouni cin numéro 03506664 a loué la totalité du fonds de commerce ayant pour activité commerce produits d'entretien et produit divers sis au numéro 8 avenue Hassan Nouri Bizerte à Chaker Mechergui cin numéro 05646618 demeurant à cité Nakhla Bizerte.

Cette annonce a été publiée au journal Achorouk le 30/1/2020.

2020R00197FCCC3

Avis

En vertu d'un acte sous seing privé datant du 27/01/2020 enregistré à la recette des finances place de la République Radés le 28/01/2020 sous le n°20300301 quittance n°M006776 Mr El Kleyi Hichem a loué à Mr El Kouki Marouen la totalité du fonds de commerce situé à l'avenue Med Ali n°105 Radés Ben Arous.

La rédaction de cette annonce est faite au journal le Quotidien le 5/02/2020.

2020R00213FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant l'acte du 7/12/2018 enregistré à Monastir le 13/5/2019 sous le n°19302515 quittance n° M036687, Mr Aymen El Medeb titulaire de CIN n°06862592 résidant à Skanes Monastir, a loué à Mr Bassam Jerbi résidant à Rue Ali Bourguiba Skanes Monastir, la totalité du fonds de commerce sis à 47, Cité El Omrane, Monastir exploité comme Pizzeria et Fast-food pour une durée du cinq années partir du 1/1/2019 jusqu'au 31/12/2023.

2020S00122FCCC3

Acte de location-gérance d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 21/1/2020, enregistré à la recette des finances de Sousse (rue Victor Hugo) le 4/2/2020 sous le n° 20300276, quittance no M007044, Mme Rafia El Hadda ép Khbour, titulaire de la CIN n°02812917, a conclu un acte de location-gérance en faveur de Mr Marouen Elkarbia, titulaire de CIN n°09294238, d'un fonds de commerce (Maison de pain SAVORA) avec ses éléments corporels et incorporels, sis à avenue Hsan Ben Said, Khezema ouest, 4071 Jawhara Sousse : Les oppositions auront lieu, dans un délai de 20 jours de la publication au JORT, entre les mains du locataire, à l'adresse sus indiquée.

2020S00135FCCC3

Location gérance d'un fonds de commerce

Par contrat enregistré à la recette des finances Lac 1 le 30/01/2020 sous le n°20300694 reçu n°M011106 société la sicilienne a loué son fonds de commerce qui consiste en un restaurant self et un café à titre de gérance libre à Sofienne Bouali sise à l'avenue Victoria résidence du Lac aux Berges du Lac la gérance libre est donné à raison de 1.000.000 DT.

Ce présent a été publié au journal Essabeh le 5/02/2020.

2020400283FCCC3

Location gérance

Suivant acte sous seing privé, en date du 7/11/2018 enregistré à la Recette des Finances rue El Jazira Tunis en date du 7/11/2018 sous le numéro 18302933 Quittance numéro 61044, la société HERITIERS BECHIR GHARIANI, inscrite au Registre National des Entreprise sous l'Identifiant Unique 1504381L, donne en location le fonds de commerce de fabrication et vente de chéchias sis au 30 rue Sidi Ben Arous à Monsieur Mokhar Ghariani inscrit au Registre National des Entreprise sous l'Identifiant Unique 223055D à partir du 01/11/2018. Cet extrait est publié au journal Le Temps du 5 février 2020.

2020400288FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association d'amateurs de maisons de culture

Adresse : Maison de la Culture, boite postale 1 oeudmliz 8115

Objet : Culturel

Ses objectifs :

- Organisation de festivals culturels, touristiques, patrimoniaux, historiques, sociaux et médiatiques au niveau central et aux régions

- Contribuer à l'organisation de manifestations conjointes avec les institutions et structures culturelles publiques et les institutions touristiques et patrimoniales à travers le pays.

Président : Krimi Moncef

Secrétaire général : Mourad Hannachi

Trésorier : Aouadi Karim.

RA198691345 TN

2020T00140APSF1

Constitution d'une association

Nom d'association : Association des Etudiants en Génie Civile

Siège social : Ecole Supérieure privée de l'ingénierie et la technologie ESPRIT

Objet :

- Participation pour le développement du contact entre les étudiants

- Travailler à l'organisation de visites scientifiques et académiques

Président : Touati Ahmed

Trésorier : Oumaima Mahjoubi

Secrétaire générale : Khaoula Belhadj Rhouma

No et date de l'accusé : RR280986863TN du 29/1/2020

2020T00141APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association :" Mon pays les Etats-Unis : une île de : l'humanité-Section Tunisie"

Objectifs :

• Soutien aux enfants sans abri, aux pauvres et aux femmes et formation du personnel d'aide aux groupes vulnérables.

Défense des droits et libertés des groupes vulnérables et offre de soutien juridique, matériel et psychologique. Organisation de programmes de sensibilisation à la lutte contre l'extrémisme et les menaces du terrorisme en collaboration avec les autorités et la société civile.

Adresse provisoire :. 64 Rue Mokhtar Attia. 2éme étage, Tunis. Bureau de Me Ayachi Hammami

Représentants :- Mme Houda Lafire.Premier responsable

- Mr Haikel Hazki . Membre.

2020T00150APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'Association : Association «KOUNOUZ» de l'industrie artisanal

Adresse : Résidence des PALMIERS 2 Immeuble «D» App 4 ; el Mourouj 2

OBJECTIF : La participation à la mise en valeur de l'industrie Artisanale Le Président : IBTISSEM ZAKRAOUI

Le Secrétaire Générale : DHEKRA FARHAT

Trésorière : HANA FARHAT

Le Membre : HAMZA THEMER FARHAT

2020T00151APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Festival International «Khémaies Ternane» de Malouf et de Musique Méditerranéenne de Bizerte

Objectifs : Organisation d'un festival musical international annuel à Bizerte qui œuvre pour contribuer à : valoriser et diffuser le malouf et la musique tunisiennes toute en ouvrant sur la musique des pays méditerranéens, mettre en valeur notre patrimoine immatériel, encadrer musicalement les jeunes, développer le tourisme culturel, établir des partenariats culturels et artistiques internationaux.

Siège de l'association : Abdou Centre (1er étage) 56 rue Moncef Bey 7000 Bizerte

Président : Mohamed Mouha

Trésorier : Mohamed Ayadi.

2020T00158APSF1

Constitution d'un Syndic

Nom : Syndic Général des Commandos de la Garde Nationale (SGCGN)

Adresse : District de la garde national de Ben Arous

But : Travailler pour développer la profession et de défendre ses adhérents

Secrétaire général : Sami Hammami

Trésorier : Zied Arfaoui

2020T00160APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : International Diamant Brain Gate

Siège social : 41 avenue Ben Mnara 1er étage bureau n°5 Tunis

Objet : Association de développement

Objectifs :

- La contribution à l'éducation à la citoyenneté et la promotion des valeurs morales et à la démocratie ainsi que l'ouverture à l'autre dans le cadre de l'interaction et son développement entre les catégories de l'enfance et de la jeunesse.

- Le renforcement de toutes les activités ayant pour but de promouvoir le travail éducatif, culturel, social et de loisirs destinés pour les catégories de l'enfance et de la jeunesse.

- La contribution effective à la promotion des habilités en Mathématiques et les habilités d'écriture chez les catégories de l'enfance et de la jeunesse.

- Les membres fondateurs :

- Kawther Chalbi : Président

- Imed Saaidia : Vice président

- Ahmed El Fougali : secrétaire général

- Ibtissem Ghabri : Trésoriére.

2020R00191APSF1

Constitution d'un syndicat des propriétaires

Suivant le procès-verbal de l'assemblée constitutive en date du 8 mars 2019 déposé à la municipalité d'Ariana le 16/4/2019 et enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana le 16/4/2019 sous n°19802739 quittance n°M053652, il a été mentionnée la création du syndicat des propriétaires de la résidence «AZIZA» sise à Ennasr 2 - Ariana et qui se compose de :

Le président : Mr Riadh Ben Romdhane

Premier adjoint du président : Mr Moez El Jamoussi

Deuxième adjoint du président : Mr Wael Chebbi

Trésorier : Mr Kais Marrakchi.

2020R00194APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom : Union Sportives de Ben Arous

Adresse : 10 rue Charles Nicole

Objectif :

- Superviser et Former les jeunes

- Encourager et Développer leurs capacités physiques.

Membres :

Président : Majdi Belghith

Trésorerie : Abdelbasset Askri

Greffier générale : Aida Ferjeni

Vise président : Slim Dhahri

Membre désigné : Zouhair Riahi.

2020R00204APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Tunisienne de Réhabilitation Psychologique et Sociale pour Mineur (ATRPSM)

Adresse : 12 Rue Abderrazak Karabaka Montfleurie - Tunis 1008

Objectifs :

Apporter l'aide psychologique et sociale aux mineurs pour prévenir la violence la délinquance et le décrochement scolaire

Apporter l'aide aux mineurs victimes de violence, d'harcèlement et d'éclatement familial et palier à tout ce qui peut s'en suivre sur leur équilibre psychique et psychologique et leur parcours scolaire.

Membres :

- Président : Kaabi Ali

- Trésorier : Bessioud Lamjad

- Secrétaire général : Ben Lakhdar Imen.

2020R00224APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : WIFAK HAY ALJADID

Objet : A caractère général

But : Contribuer à la mise en place des valeurs civiles, de citoyennetés, donner des propositions à des projets, fournir de l'assistance matérielle et morale et organiser des activités culturelles, ludiques et artistiques.

Siège : La nouvelle Cité Béni Kalthoum - M'Saken - Sousse

N° et Date de déclaration : RR256605961 TN du 26/6/2019

Président : Soua Mohamed

Secrétaire général : Zaoui Motez

Trésorier : Mosbahi Amel.

2019S01395APSF1

Création d'un syndicat des propriétaires

Suivant PV de l'assemblée constitutive en date du 28/12/2019, enregistré à la recette des finances de Trocadéro Sousse sous le n°20800052 en date du 8 janvier 2020 déposé à la municipalité de Sousse le 16/01/2020; il a été mentionné la création du syndicat et l'élection du comité du syndicat des propriétaires de l'immeuble "Sousse Tower"; sise à l'Avenue commandant Bejaoui Sousse et qui se compose de :

Président : Kais el Jenzri

Vice président : Lilia Ben Khelifa

Trésorier : Anis Chemli.

2020S00127APSF1

Constitution d'une association

Le nom de l'association : CHILL ZONE ESPORTS

Adresse : 93, Gabès Centre 1er Bab Bhar 6000 Gabès.

Objectifs :

L'encadrement des jeunes et leurs formations dans le but d'ancrer les principes Moraux.

Les membres de l'association :

- Président de l'association : Ghassen Marakchi.

- Le trésorier : Anis Dhobiha.

Gabès 2020/187 livré par délégué de la jeunesse et du sport.

2020X00224APSF1

Constitution de club sportif

Nom de club : Club des champions sportif d'el Menzah

Adresse : 26 Rue Ramada - Cité Ettamir 2080 Ariana

Objectif : Aider les sportifs à atteindre le niveau national et international

Les membres de club : Rym Neji - Besma Ben Salha - Mohamed Ben Atig - Yosra Elmestiri - Imen Elkilani.

2020400225APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Amicale des agents de l'instance Tunisienne de l'investissement

Siège : Rue du Lac Huron les Berges du Lac 1 Tunis 1053

Objectifs : Organiser des activités culturelles, de loisir et sociales.

Président : Saber Sallemi

Secrétaire général : Yosra Hamrouni

Trésorier : Sabrine Tamzali

Membres : Sami Bounenni - Anis Slim - Ramzi Chaouachi.

2020400250APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Nabedh Biladi

Caractère : Association de Développement Culturel et Social.

Objectifs :

1- Accompagner les jeunes créateurs.

2- Accompagner les femmes dans tous les aspects de la vie et leurs intérêts culturels et sociaux.

Moyens pour atteindre les objectifs :

- Des campagnes de sensibilisation

- Forums et colloques

- Ressources financières légitimes

- Ateliers périodiques.

Siège social : l'Immeuble 16 App Cité Intilaka El Manzah 6 Ariana.

Comité directeur :

Président : Olfa Abidi.

Secrétaire Général : Mahdi Smaali.

Trésorier : Sarra Derbali.

2020400274APSF1

Constitution d'une association

Suivant le procès-verbal de l'assemblée constitutive datant du 20 février 2019, a été constituée l'Association Tunisienne de véhicules électriques avec les données suivantes et conformément au décret loi n°88 du 14 septembre 2011 :

Nom de l'association : Association Tunisienne des véhicules électriques

Siège : 31 Avenue Alain Savary, 3ème étage - 1002 Tunis Belvédère - Tunisie.

L'objet de l'association : Une association environnementale et économique.

Les Buts de l'association :

- Sensibiliser et oeuvrer pour propager l'utilisation des véhicules électriques.

- Encourager l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques afin de limiter les atteintes à l'environnement

- Mettre à la disposition des investisseurs toutes informations et indications utiles afin de bénéficier des avantages octroyés dans le cadre de l'encouragement à l'utilisation des véhicules électriques.

Le bureau constitutif :

Le président de l'association : M. Ahmed Ben Romdhane

Le secrétaire général de l'association : M. Sofiene Ben Chaabane

Le vice président : M. Noureddine Ben Fadhel

Le vice président : M. Amine Charfeddine

Le trésorier de l'association : M. Emir Khangui

Le trésorier adjoint : M. Nébil Kammoun.

2020400276APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association AL-MAJD KYOKUSHINKAI du Djerid.

Siège : Société OMRI Guitna - 2200 Tozeur.

Spécialités : Sport Kyokushinkai.

Objectifs :

- Eduquer, Encadrer, former les enfants et les jeunes au sport de Kyokushinkai.

- Encourager les enfants et les jeunes pour développer leurs capacités physiques et techniques et les faire progresser au plus haut niveau du sport et de moralité.

Fondateurs :

Président : Mr Ammar Omri

Secrétaire Général : Mr Imed Omri.

Trésorier : Mr Abdessalem Haguigua.

2020400290APSF1

Homologation de résolutions

Annonce de la composition du nouveau comité directeur du Tennis Club de Bizerte pour le mandat 2019-2021

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale élective du Tennis Club de Bizerte enregistré au finances en date de 30 janvier 20200 sous le numéro de 20700698, quittance No M009877, un nouvesu comité directeur a été élu pour le mandat 2019-2021.

Ce comité est composé de 4 membres :

- Mr Mehdi Annabi : Président du club.

- Mr Salem Karmous : Vice-président

- Mme Imen Sdiri : Secrétaire Générale

- Mr Mohamed jerbi : Trésorier

2020T00155APSF2

Renouvellement des membres du syndic des propriétaires

Suite au PV de l'assemblée générale du 29 juin 2019. ct enregistré à la recette des finances El Manar sous le numéro 19701841, Reçu n° M062235 Hu 2 septembre 2019, il a été renouvelé les membres du syndic des propriétaires de la Résidence Narjes, Omrane Supérieur. :

· Nomination: syndic des propriétaires Résidence Narjes

- Adresse : Bloc14, Résidence Narjes, 1091 Omrane supérieur, Tunis

- les membres du comité du syndic sont comme suit

Président : Lakhnich Haythem

Vice-président : Chaouch Fethi

Trésorière : Boutheina Sayah épouse Chouikha

Membre : Saidani Makki Membre: Chabchoub Hichem

Membre : Sendos Rékik

Date de la décision de certification des autorités compétentes : 24 Janvier 2020 et enregistré à la

recette des finances El Manar sous le numéro 20700187, Reçu n°M006693 du 28 Janvier 2020.

2020T00159APSF2

Désignation d'un nouveau bureau syndical

En vertu du procès-verbal du syndicat des copropriétaires de la résidence "les Flamants Roses" sise à Radés Méliane, Rue El Mansoura n°17 enregistré à la recette des finances de Radés le 22/12/2019 sous le numéro 20800081 quittance n°01002815 on a procédé à l'élection d'un nouveau bureau syndical, dont la composition est comme suit :

- Maher Ferjani : Chef syndic

- Karim Daoud : Secrétaire général

- Imed Arfaoui : Trésorier

- Zied Ben Amor : Membre

- Mahdi Aouina : Membre

- Walid Ben Ayed : Membre

- Sonia Kachouri : Membre

- Wejdene Borji : Membre.

2020R00206APSF2

Syndic Résidence l'Horizon

Avenue Ariana El Ouroud Ennasr 2

En vertu du P.V de l'assemblée générale des copropriétaires du samedi 14 décembre 2019, enregistré à la recette des finances El Menzah VI le 17 décembre 2019, quittance n°158418, enregistrement n° 19708214, les copropriétaires suivants sont élus membres du syndic pour une durée de trois années à partir du 14 décembre 2019 :

- Mr Jendli Baghdadi : Président et trésorier.

- Mr Thabet Khalifa : Membre.

- Mr Ayoub Fattoum : Membre.

2020R00222APSF2

Changement de dénomination

Académie Sportive à Sbitla

Selon PV en date du 28/01/2020, déposé au commissariat régionale pour la jeunesse et du sport à Kasserine le 28/01/2020, il a été décidé le changement de la dénomination pour devenir : Association «Club Sportifs de Sbitla».

2020S00119APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Apres déduction de 40%

Etude Maître Younes Hached

Avocat à la cour de cassation

38 avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, El Mezah 8, Ariana

Tel : 71 709 776 - 71 709 778

Fax : 71709742

MF : 509782P/AP/000

Partie poursuivante : Tunisian Saudi Bank TSB (EX STUSID BANK), Société Anonyme, représentée par son Directeur Général, RC n°B16641997, ayant son siège social à 32 rue Hédi Karray 1082 Tunis, B.P.20 - 1002 Tunis, domiciliée au cabinet de son avocat Maître Younes Hached, sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

La partie saisie : Mounir Ben Ahmed Mekdich, Gérant, titulaire de la CIN n°05400693, ayant son domicile élu à 1 rue Tarak Ibn Zied Yassminet Carthage, Carthage 2085, B.P 42 Carthage Mohamed Ali 2085.

L'immeuble saisi : La totalité des parts indivises soit (2702637,88 parts /204374016 parts) revenant à titre de propriété à la partie saisie dans l'immeuble objet du TF n°1818 Ariana, dénommé "Nessrine" d'une superficie totale de 378101 m2, sis à Raoued plage, Ariana, les parts indivises consistes en un terrain nu a vocation d'habitation en R+2 et R+6 à proximité du cité olympique, du complexe universitaire et de l'hôpital de Raoued.

Les charges : Les parts indivises sont grevées des charges suivantes :

- Hypothèque volontaire à hauteur de 560.000,000 dinars inscrite le 5/10/2012 au profit de Tunisian Saudi Bank TSB (EX STUSID BANK).

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 8/10/2019 au profit de saisissant.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à (540.000, 000 dt).

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu lundi le 02/3/2020 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance d'Ariana.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance d'Ariana.

2020T00143VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana

Tel : 71.709.778 - 71.709.776

Fax : 71.709.742

MF : 509782P/A/P/000

Partie poursuivante : L'Internationale de Recouvrement des Créances (IRC), représentée par son Directeur Général, société Anonyme, identifiant unique n°723717C, ayant son siège social à Ariana, 19 rue Mustapha Abdessalem, Menzah 5, domiciliée au cabinet de son avocat Maître Younes Hached, sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

Les parties saisies : 1- Société ELECTROTOL, SARL, identifiant unique n°00017672 ayant son siège social à Ariana, 19 rue Mustapha Abdessalem, Menzah 5, domiciliée au cabinet de son avocat Maître Awatef Aloulou, sis au complexe Nour City, app A 2-3, Centre Urbain Nord Tunis.

2- Radhouen Ben Mansour Makni, titulaire de la CIN n°01276868, domicilié au cabinet de son avocat Maître Awatef Aloulou, sis au complexe Nour City, app A 2-3, Centre Urbain Nord Tunis.

L'immeuble saisi : la totalité de l'immeuble objet du TF n°1009 Ariana, dénommé "Dar Essalemi" d'une superficie totale de 459 m², sis à el Menzah 8 Ariana.

L'immeuble consiste en un terrain situe à n°8 rue Bachir Metheni el Menzah 8, Ariana, sur lequel est édifié une villa de 3 étages dont l'intérieur est démoli et reconstituer au niveau de répartition des chambres. Le RDC : contient un salon, une cuisine, une chambre, une salle de bain et une douche, et un WC, des escaliers qui mènent au 1er étage.

Les travaux ne sont pas encore terminés : les murs sont en pierre non encore recouverte en ciment, le plafond est en béton armé, le sol est garni de ciment en phase d'améliorations, sans portes ni fenêtres et le réseau d'électricité est non prêt à l'emploi.

Le 1er étage : Il se compose de 4 chambres et une salle de bain pour la chambre des parents, une chambre qui s'ouvre sur un balcon, une salle de bain, et une chambre pour les bagages et l'usage quotidien, en cours de finition au niveau des murs et du plafond avec des escaliers menant au deuxième étage.

Le 2ème étage : consiste en un studio en cours de construction, au niveau des murs et du plafond.

Les charges : l'immeuble saisi est grevé des charges suivantes :

- clause résolutoire inscrite le 13/02/1992 au profit de l'Agence Foncière d'Habitation

- Hypothèque volontaire à hauteur de 132.000,000 dinars inscrite le 25/01/1993 au profit de NAIB BANK - Hypothèque volontaire à hauteur de 500.000,000 dinars inscrite le 22/7/1994 au profit de la Banque Tuniso-Libyenne BTL

- Hypothèque volontaire à hauteur de 197.700,000 dinars inscrite le 25/7/1994 au profit de NAIB BANK

- Hypothèque volontaire à hauteur de 340.000,000 dinars inscrite le 25/7/1994 au profit de NAIB BANK

- Hypothèque volontaire à hauteur de 1 560.000,000 dinars inscrite le 30/5/1996 au profit de NAIB BANK

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 19/12/2019 au profit de saisissant.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à (585.200,000 dt).

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu lundi le 02/3/2020 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance d'Ariana.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance d'Ariana.

2020T00144VEPA1

Cabinet Chaker Avocats

MF : 1139464/A/AM/000

Tél : 71.257.859

A la demande : de la ATB sise chez ADR 5 Rue Talleyrand Tunis.

Contre la partie saisie : Sna Mendili sise à Bizerte Bazina.

A la diligence de Cabinet Chaker Avocats représenté par Maître Yahia Chaker 38 Rue Ghandi Tunis.

Parts indivises à vendre : les 1217,666 ème indivises du TF n°2623 Bizerte consistant en un terrain de 12106 m² sis à Sejnane composé de trois parcelles n°35 et 3 et 6 du plan topographique comprenant des construction à usage d'habitation et de commerce.

Mise à prix : 267.886.520 Frais en sus.

Date et lieu de la vente : Mardi 10/3/2020 devant le tribunal de 1ère instance de Bizerte à 9H.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2020T00146VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Hidri Faten

Avocate à la cour de cassation

58 Rue Al Djazira Tunis

71.326.657

Partie poursuivante : Banque International Arabe de Tunisie, représentée par son président directeur général, S.A. inscrite au registre de commerce sous le n°B187881996 ayant son siège social 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis, en sa qualité de créancier.

Partie poursuivie : Sihem Bent Mounir Sahnoun gérante de société CIN 00140125 demeurant à la Marsa 11 rue des Hafsides ou 8 rue de l'Histoire la Marsa en sa qualité de débiteur et propriétaire de la propriété à vendre Monsieur Ezzeddine Ben Mansour Mhadhbi Professeur CIN 00140125 demeurant à la Marsa 11 rue des Hafsides Tunis ou 8 rue de l'Histoire la Marsa Tunis en sa qualité de débiteur qui a un droit personnel sur la propriété à vendre suivant le mariage sous le régime de la communauté des biens.

L'avocat poursuivant : Maître Hidri Faten, avocate à la cour de cassation, 58 rue Al Djazira - Tunis. MF 114576/S.

Immeuble saisi et mis en vente : Il s'agit de la propriété faisant l'objet du titre foncier n°148508 Tunis dénommé «SARRA», sise à rue Hamilcar cité el wifak la Marsa Est, il s'agit d'un terrain d'une contenance de 212 m², sur lequel est édifié un duplexe à usage d'Habitation se compose de 2 étages d'une superficie totale de 254 m², le rez-de-chaussée se compose d'une chambre qui ouvre sur la piscine et une salle à manger, cuisine, toilette, et terrasse, et un studio de 21 m², un escalier qui mène au 1er étage, qui se compose de 4 chambres, salle de bain.

L'immobilier est équipes de chauffage central et climatisation, et il existe tous les équipements nécessaires.

Mise à prix : La mise à prix est de 720.440.428 dinars, outre les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : Le mardi 10/3/2020 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis I Rue bab bnet Tunis.

La visite est possible tous les jours.

2020T00147VEPA1

Cabinet Chaker Avocats

Tél : 71.257 .859

A la demande : de la BIAT chez ADR 5 Rue Talleyrand Tunis.

Contre la partie saisie : Rafik et Dorra Kamoun cité cavis Immeuble Narjess appartement 13 Manzeh 7

A la diligence de Cabinet Chaker Avocat représenté par Maître Yahia Chaker 38 Rue Ghandi Tunis.

Immeuble à vendre : Villa jumelée sise à Résidence Syrine n°4 rue Mahmoud Chaabene n°4 par Avenue Hédi Nouira Nasr 2 d'une superficie de 153 m² comprenant un patio, couloir, 4 chambres, salon, salle à manger, salle de bain cuisine, 2 jardins.

Mise à prix : 490.075d.370 frais en sus

Date et lieu de la vente : devant le tribunal de 1ère instance d'Ariana le lundi 9/3/2020 à partir de 9H.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2020T00156VEPA1

Adjudication immobilière

Demandeurs : Mr Lotfi Ghrabi, commerçant, résident à la ville arabe à Hammamet du gouvernorat de Nabeul, et Mr Jaleledine Ghrabi, guide touristique, résident à rue Sidi Abdallah à la ville arabe à Hammamet du gouvernorat de Nabeul

Autre parti :

Mme Shiraz Gharbi, résidente à rue Sidi Abdallah à la ville arabe à Hammamet du gouvernorat de Nabeul. Mme Mahrzia Gharbi, résidente à rue Sidi Abdallah à la ville arabe à Hammamet du gouvernorat de Nabeul. Mr Tarek Gharbi, résident à l'avenue Assad Ibn el Fourat à Hammamet du gouvernorat de Nabeul.

Mme Boudour Gharbi, résidente à rue Sidi Abdallah à la ville arabe à Hammamet du gouvernorat de Nabeul. Mme Henda Gharbi, résidente à l'impasse Dar Jdidi (mosquée taouba) à Hammamet du gouvernorat de Nabeul.

Mme Yasmine Gharbi, résidente à l'avenue Faycel Ben Abdelaziz à Hammamet du gouvernorat de Nabeul. Mme Amine Gharbi, résident à l'avenue Faycel Ben Abdelaziz à Hammamet du gouvernorat de Nabeul. Mme Syrine Gharbi, résidente à l'avenue Faycel Ben Abdelaziz à Hammamet du gouvernorat de Nabeul.

Avocat poursuivant : Maître Abdelkader Fenina, 3ème étage, immeuble Haouel, à Hammamet.

Désignation de l'immeuble : C'est un immeuble non immatriculé au registre foncier de la conservation foncière, se situant à la ville arabe d'Hammamet, il s'agit d'une ancienne maison construite sur deux niveaux un rez-de-chaussée et un premier étage, d'une superficie totale de cinquante quatre mètres carrés, il est voisiné par des habitations de trois cotés au nom de Makram Bouslama, de Ali et Hamid Jedidi auparavant d'un coté et Fathi Salah d'un autre coté, branché à l'eau potable, l'électricité, l'Onas, les branchements de téléphone, se situant au centre ville, le rez-de-chaussée se compose d'une chambre, cuisine, salle d'eau, entrée, séchoir, escalier menant au premier étage superficie totale (54m²) dont (43m²) couvert et (11m²) non couvert, le premier étage se compose d'une chambre, cuisine, salle d'eau, entrée, escalier superficie totale (54m²) dont (43m²) couvert et (11m²) non couvert.

Mise à prix : Deux cent vingt six milles dinars (226.000DT000) outre les frais des dépenses qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

Lieu et date et l'heure de l'adjudication : la vente aura lieu le lundi 9/3/2020 à partir de 9 h du matin devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Grombalia.

Conditions dans lesquelles l'immeuble peut être visité : Tout intéressé peut visiter l'immeuble aux horaires tous les jours de la semaine. Pour participer aux enchères il faut consigner le tiers de la mise à prix et pour les étrangers il faut avoir l'autorisation du gouverneur.

2020R00200VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Sonia El Hajji Masmoudi

Avocate à la cour de cassation

56 rue de Syrie Lafayette - Tunis

M.F : 969680/S/A/P/000

Tel : 71.833.272 / 26479100

Fax : 71.833.272

Partie poursuivante : AMEN BANK, société anonyme représentée par son président directeur général, dont le siège social est à Tunis, Avenue Mohamed V inscrite au R.C : B176041996, en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie poursuivie : Monsieur Abdelaali Ben Mahmoud Ismail, pharmacien,C.I.N 00535994 demeurant au 9 rue Medinet El Ihsaa Ennasr 2 - l'Ariana et au UV4 immeuble 116 El Manzah 6 Ariana, en sa qualité de caution réelle solidaire et hypothécaire.

Monsieur Ghassen Ismail, pharmacien, CIN 004793558, demeurant au 9 rue Medinet El Ihsaa Ennasr 2 à l'avenue Bel Hssane Jrad n°28 Bab El Kadra Tunis en sa qualité de débiteur.

Avocat poursuivant : Maître Sonia El Hajji Masmoudi, Avocate à la cour de cassation, 56 rue de Syrie Lafayette - Tunis. M.F : 969680/S/A/P/000 Tel : 71.833.272

Immeuble saisi et mis en vente : Il s'agit du bien immobilier objet du titre foncier n°18840 Ariana, dénommé «Latifa » sis à la rue Medinet El Ihsaa n° 9 Ennasr 2 gouvernorat de l'Ariana, sous forme de rectangle, d'une superficie totale de 415 m², objet du titre foncier n° 18840 Ariana, dénommé «Latifa» parcelle n°203 du plan de lotissement du titre foncier n°15274 Ariana sur laquelle est bâtie une villa résidentielle de luxe à usage d'habitation composée de rez-de-chaussée, premier étage, deuxième étage et construction secondaire.

Rez-de-chaussée : Composée d'une entrée qui ouvre sur une allée où se trouvent deux chambres à coucher, une salle à manger, une salle de séjour une cuisine équipée et une salle de bain, d'une superficie totale couverte de 143 m².

Premier étage : est accessible à partir des escaliers en avant isolés, composé d'une cuisine, d'un séjour, d'une salle à manger avec balcon, une chambre à coucher, une cuisine équipée, et une salle de bain, d'une superficie couverte de 130 m².

Deuxième étage : composé de quatre chambres à coucher, avec une salle de bain équipée au milieu, d'une superficie couverte de 130 m².

Construction secondaire : composé d'une petite chambre située à droite de l'entrée, munie d'un équipement de chauffage et de préservation d'effets usagers de superficie couverte d'environ 7 m².

Le sol de la villa est revêtu de carrelages et le plafond est en béton armé recouvert en partie de carreaux de plâtre, les murs en brique, et est équipée de toutes les commodités nécessaires, y compris l'eau potable, le courant électrique, le chauffage central, et le jardin est carrelé de glaçure, entrecoupé de quelques étangs plantés d'arbres ornementaux, et derrière la propriété il y a un évier pour la décoration.

Mise à prix : est de neuf cent deux mille six cent cinquante dinars (902650 000) dinars outre les frais de l'adjudication.

Date et lieu de la vente : le lundi 9 mars 2020 à partir de 9 heures du matin devant la chambre des criées du Tribunal de première instance d'Ariana, cité administrative l'Ariana.

Visite des lieux : La visite peut se faire quotidiennement.

2020R00214VEPA1

Vente aux enchères

Me. Neggazi Jamel

Avocat Avenue de la République - Grombalia

Matricule fiscal : 1191194/V/P/000

Tél : 72.214.173 / 94.553.525

1/ Le créancier demandeur de la poursuite judiciaire : La banque AMEN BANK, une société anonyme, en la personne de son représentant légal, inscrite au registre de commerce relevant du tribunal de première instance de Tunis, sous le n°176041996B, son siège social sis à Av. Mohamed V - Tunis (en sa qualité de créancier nanti).

2/ Le débiteur assigné de la saisie : Chama Bent Mohamed Chabchoub, de nationalité tunisienne, titulaire de la CIN numéro 00273448, domiciliée à l'appartement numéro 2 - immeuble les Orangers - Cité le Belvédère - El Menzah six Tunis (en sa qualité de débiteur hypothécaire).

3/ L'avocat chargé de la poursuite : Maître Neggazi Jamel, avocat près la cour d'appel, son étude sise à Av. de La République - Grombalia - Nabeul.

4/ Désignation du bien immobilier objet de la saisie :

Le bien immobilier objet de la vente est un logement moderne du type des logements ayant un tissu urbain individuel, sis à la zone touristique de Soliman Plage, qui est un bien enregistré sous le numéro 613711 Nabeul, dénommé «Dar Elfaouz», dont la superficie est de 395 m², entouré des quatre côtés par un jardin avec un studio qui comprend une cuisine externe, à travers la porte principale qui ouvre sur le hall extérieur, on trouve un petit couloir sur lequel s'ouvre du côté droit le salon et la salle à manger, avec une superficie utile de 30 m² environ. Le couloir mène à un hall de forme carrée sur lequel ouvrent deux chambres à coucher dont la superficie est d'environ 12 m², dans lesquelles se trouvent au côté gauche de l'entrée, une des toilettes et une salle de bain dont la superficie utile est de 7 m². Le hall ouvre sur un deuxième couloir menant à la cuisine, qui se trouve à droite à côté du salon. La cuisine ouvre à l'est sur le jardin à travers une véranda couverte, dont la superficie est d'environ 20 m². La superficie globale du logement, y compris les murs extérieurs, les cloisons et les vérandas intérieures, est de 130 m². Tandis qu'au côté droit du jardin, se trouve un parking pour les voitures avec une porte en fer, qui s'ouvre directement sur la route nationale, avec une douche. Le logement est en général bâti en béton armé pour la charpente et le plafond est en briques et béton, tandis que les murs de la cuisine, de la salle de bain et des toilettes, ils sont couverts en leur plupart par de la faïence murale, le parterre est en carreaux de marbre, les portes et les fenêtres sont en bois. Sa façade est décorée en brique rouge artisanale avec les colonnes de Dar Chabane. Toutes les ouvertures ont été assurées par des fenêtres en fer forgé. Le local est équipé d'eau,

d'électricité et de gaz naturel et son état architectural est bien.

5/ Le prix d'ouverture du bien immobilier à vendre :

Le prix est de deux cent quarante sept mille et huit cent soixante dinars (247 860 dt 000), sans considérer les frais de la poursuite qui seront déclarés le jour de l'audience.

6/ Date et lieu de l'enchère : Le lundi correspondant au neuf mars deux mille vingt (09 /03/2020) près l'arrondissement des ventes immobilières du tribunal de première instance de Grombalia à partir de neuf heures du matin.

7/ Conditions de visite du bien objet de la saisie :

Le bien objet de la vente peut être visité tous les jours. Afin de consulter le cahier des charges, vous pouvez contacter le greffe du tribunal de première instance de Grombalia ou l'avocat chargé de la poursuite. Pour participer à l'enchère, il faut déposer le 1/3 du prix d'ouverture à la trésorerie générale de la Tunisie ou présenter un chèque certifié solvable ou une garantie bancaire irrévocable et charger un avocat à cet effet. Quant aux étrangers, ils doivent obtenir l'autorisation du gouverneur.

2020R00227VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de la mise à prix de 40%

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous mentionné le mercredi 4/3/2020 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir à 9h du matin dans son prétoire habituel.

L'Avocat poursuivant :

Maître Ahmed Laouiti Place Leader Cité Trabelsia Monastir. MF : 646195 Q/P/M/000.

Le poursuivant :

La Société Tunisienne de Banque (S.A) représentée par son Président Directeur Général, ayant son siège social Avenue Hédi Nouira Tunis MF : 001237 A/P/M/000.

Contre :

Société Essalem du Commerce (Créancier Principal), commerçant, inscrit au R.C sous le n° B1516552006, demeurant à rue 20 Mars Bennan gouvernorat Monastir.

Zouhaier Ben Neji Ben Mohamed Slama (en Sa qualité de caution réelle solidaire et hypothécaire) demeurant à rue 20 Mars Bennan gouvernorat Monastir.

Immeuble mis en adjudication : L'immeuble nommé «Rahma» du titre foncier n°66497 Monastir composé d'une seule parcelle, à usage d' habitation, dont la superficie totale de 370 m² sise à Rue 20 Mars Bennane Gouvernorat de Monastir consistant d'un rez-de-jardin de 197 m² Réalisé sous forme d'un vaste entrepôt devant la zone couverte entrecoupée d'une salle de bain et d'une cuisine, et au rez-de-jardin se trouve une villa entièrement achevée et apte à vivre d'une surface couverte de 193 m composée d'un balcon tribal avant et d'un salon à gauche de l'intérieur, d'un hall, de trois chambres, d'une cuisine, d'une salle de bain et d'une salle de bain Entièrement équipée.

Quant au côté est, il se compose d'un rez-de-chaussée de 88 m sous la forme d'un entrepôt entièrement fini et d'une maison, et au-dessus se trouve un premier étage couvrant sa superficie de 92 mm construit au niveau de la structure par des murs extérieurs, et un deuxième étage supérieur construit au niveau de la structure à partir des murs extérieurs.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 256.890.000 après sa réduction de 40% plus les frais de 1ère adjudication fixé à 2577.000 D, plus les frais de la 2ème adjudication.

Visite de l'immeuble : Chaque jour, et pour plus d'information consulter le cahier de charge déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères : Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2020S00115VEPA1

Vente aux enchères publiques

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous mentionné le mercredi 11/3/2020 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir à 9h du matin dans son prétoire habituel.

L'Avocat poursuivant : Maître Ahmed Laouiti Place Leader Cité Trabelsia Monastir. MF : 646195 Q

Le poursuivant : La Banque de l'Habitat (S.A) représentée par son Président Directeur Général, ayant son siège social Avenue Mohamed V Tunis MF : 24588 W/P/M/000

Contre : Fayçal Ben Mahmoud Abdelhak, cadre bancaire, Titulaire de la C I N 00758231 demeurant à 23 avenue Boudriss Teboulba Gouvernorat de Monastir.

Immeuble mis en adjudication : L'immeuble nommé "Zouhour II" du titre foncier n°51851 Monastir dont la superficie totale de 88 m² correspondant à un appartement au troisième étage composé de salon, trois chambres cuisine et salle de bain sise à Monastir, cité el bassatine Gouvernorat de Monastir.

L'appartement correspond à la parcelle n°16 et le propriétaire possède 1308/10000 de part indivise du titre foncier 13938 Monastir.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 114.400.000 DT outre les frais de poursuite.

Visite de l'Immeuble : Chaque jour, et pour plus d'information consulter le cahier de charge déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères : Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2020S00116VEPA1

Vente aux enchères publiques

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous mentionné le mercredi 11/3/2020 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir à 9h du matin dans son prétoire habituel.

L'Avocat poursuivant : Maître Ahmed Laouiti Place Leader Cité Trabelsia Monastir. MF : 646195 Q/P/M/000.

Le poursuivant : La Banque de L'habitat (S.A) représentée par son Président Directeur Général, ayant son siège social Avenue Mohamed V Tunis MF : 24588 W/P/M/000.

Contre :

Mohamed Ben Salah Errebii (Créancier Principal) CIN 06763992, demeurant à Rebaiya Zermadine gouvernorat Monastir.

Saida Bent Mohamed Errebii (Caution Solidaire) CIN 06884594, demeurant à Rebaiya Zermadine gouvernorat Monastir.

Immeubles mis en adjudication :

La totalité de l'immeuble nommé «Awaeka» du titre foncier n°71692 Monastir composé d'une seule parcelle dont la superficie totale de 1053 m² consistant en une terre agricole implantée olive et un local agricole terrain nu avec construction.

La totalité de l'immeuble nommé «Awaeka» du titre foncier n°71692 Monastir, terrain à usage d'habitation sis à Rbaiia Menzel Hayet Zermadine, parcelle 36 du cadastre objet du terrain, sur laquelle est situé une villa de 180 m² et un terrain nu avec quelques arbres fruitiers.

L'immeuble contient quatre oranges, des oliviers, il est alimenté en eau potable et l'électricité électrique.

Cette propriété est bordée par Saleh Al-Rabaie à l'est par la route d'Al-Rabaaia à l'ouest de Saleh Al-Rubaie.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 103.425.000 DT outre les frais de poursuite.

Visite de l'immeuble : Chaque jour, et pour plus d'information consulter le cahier de charge déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères : Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2020S00117VEPA1

Vente immobilière

Le saisissant (le demandeur) :

Les héritiers de Sahnoun Ben Mohamed Ben Farhat Khchini qui sont : 1) Mohamed, 2) Abdelaziz, 3) Mbarka, 4) Rebeh, 5) Hbiba, leur belle sœur veuve Farhat Ben Sahnoun Khchini, 6) Monjia la fille de Ibrahim Khchini, et ses fils qui sont 7) Yosra ; 8) Aymen, 9) Chayma,10) Radhia, 11) Tarek et leur demi sœur 12) Hanene fille de Farhat Ben Sahnoun Khchini, la profession des hommes est le travail journalier et les femmes sont au foyer, résidants à la localité Aouled Hammouda délégation el Ghabet Kairouan nord gouvernorat de Kairouan.

Le saisi (Le défendeur) :

Les héritiers Selma Bent Mohamed Ben Farhat Khechini, ses fils qui sont : 1) Achour, 2) Ahmed, 3) Sassia fils de Ali Ben Mohamed Khechini et les héritiers de son fils Hédi Ben Ali Ben Mohamed Khchini ses fils majeurs qui sont : 4) Mohamed, 5) Jamel, 6) Slaheddine,7) Noureddine, 8) Jamila, 9) Dalila, 10) Salha, 11) Leila et ses petits fils majeurs fils du feu Hssine qui sont 12) Jaouhar,13) Hayder ;14) Ghofrane ;15) Olfa fils de Faouzia Ben Farhat Khchini et les héritiers de son fils Ayed Ben Ali Ben Mohamed Khchini qui sont : 16) sa femme Aycha Ben Salem Ben Farhat Ben Naji et leurs fils qui sont : 17) Salah,18) Amer, 19) Abdelkarim ; 20) Najeh, 21) Saloua, la profession des hommes est le travail journalier et les femmes sont au foyer, résidants à la localité Aouled Hammouda délégation el Ghabet, Kairouan nord gouvernorat de Kairouan.

L'avocat poursuivant :

Maître Ahmed El Amri, Avocat résidant à l'Avenue Abou El Yoser Echaibani, Kairouan 3100.

La désignation de l'Immeuble saisi :

C'est une saisie exécution sur 611116 parts indivises d'un terrain agricole dénommé «neila», objet du titre foncier n°43682 Kairouan, d'une superficie totale de 30 hectares 55 ares 58 centiares, sise à la délégation Elghabet, Kairouan nord, gouvernorat de Kairouan à distance de 10 km nord est du centre ville de Kairouan, constitué de quatre lots agricoles de superficies différentes :

- Premier lot n°77 : d'une superficie totale de 18 hectares 29 ares 44 centiares c'est un lot agricole hexagonale contenant 35 oliviers productifs, 43 oliviers non productifs et 10 grenadiers non productifs et un puits superficiel de 4 mètres de diamètre.

- Deuxième lot n°93 : d'une superficie totale de 63 ares 96 centiares c'est un lot agricole nu rectangulaire situé à proximité du premier lot. C'est un terrain semi salin dédiée aux grandes plantations surtout l'orge et le pâturage.

- Troisième lot n°145 : d'une superficie totale de 9 hectares 32 ares 14 centiares c'est un lot agricole nu à sol argileux dédié aux grandes plantations et les plantations irriguées.

- Quatrième lot n°152 : D'une superficie totale de 2 hectares 30 ares 4 centiares c'est un lot agricole nu à un sol argileux dédiée aux plantations irriguées et aux grandes plantations.

La mise à prix :

Le prix fixé pour les parts indivises revenant au saisi est de 50759 DT, 497 (cinquante mille sept cent cinquante neuf dinars quatre cent quatre vingt dix sept millimes), cette estimation est évaluée par l'expert agricole monsieur Jawher Ajimi recruté dans le cadre de l'affaire n°11693 du 17 février 2017 auprès du tribunal de 1ère instance de Kairouan, plus les frais de l'adjudication qui seront évalués par le tribunal lors de l'audience de l'adjudication.

Date et lieu et heure de l'adjudication :

L'adjudication des parts indivises aura lieu le lundi 9 mars 2020 à 9h du matin à l'audience des saisies immobilières auprès du tribunal de 1ère instance de Kairouan.

Pour plus d'informations à contacter Maître Ahmed El Amri, avocat résidant à l'Avenue Abou El Yoser Echaibani, Kairouan 3100, ou au bureau des saisies immobilières auprès du tribunal de 1ère instance de Kairouan, dont le cahier des charges a été déposé.

Visite de l'immeuble saisi :

Toute visite pourra être effectuée quotidiennement à la délégation el ghabet, Kairouan nord gouvernorat de Kairouan.

Tout participant aux enchères doit auparavant consigner le tiers de la mise à prix suivant les procédures juridiques requises en la matière.

2020S00121VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

BANQUE DE TUNISIE S.A en la personne de son représentant légal, demeurant 2 rue de Turquie Tunis, Immatriculé RN E n°0000120H Tunis, en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur Farhat Ben Mohamed Ayoub, titulaire de la C.I.N n°04130789 demeurant à Sidi Abdelhamid Sousse.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse, M.F : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité du titre foncier n°152164 Sousse, consistant en un lot de terrain situé au cartier Zitouna 2 Kantaoui Akouda d'une superficie de 1005 m² sur lequel est édifié une villa de 734 m², couvert composé d'un sous-sol, rez-de-chaussée et un étage.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de première instance de Sousse 2 le 3/3/2020 à partir de 9h.

Mise à prix :

Neuf cent quatre-vingt quatorze milles deux cent trente dinars (994.230,000 D) après rabaissement de 40 % avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

2020S00125VEPA1

Adjudication immobilière

A la demande de Fawzia Msoughi, demeurant rue Farhat Hached Kalaa Kbira, CIN n°02863111 du 29/4/2016 domiciliée chez maître Skandrani Abdelkader avocat près la cour de cassation demeurant 13, av 3 Août Trocadéro 4000 Sousse CIN n°02949113 du 28/7/1998. MF : 299147 WAP 000 contre le saisi Chokri Doudech commerçant, demeurant, rue Farhat Hached Kalaa Kbira titulaire CIN n°05562499 du 18/4/2012 sera vendu tout l'immeuble consistant en une villa numéro 101 lotissement A F H sis à la Hasasia cité Nozha Kalaa Kebira - Sousse d'une superficie totale de 490 m², limité au nord rue à l'est immeuble Abdelaziz Ben Saad au sud rue et à l'ouest immeuble Khalil Ben Saad le dit immeuble comportant une villa moderne en cours de construction au niveau des séparations et de la clôture dont 210 mètres carrés couvert raccordée à l'eau potable et l'électricité à la mise à prix de (256.000d.000) et ce le 10/3/2020 à 9h du matin par devant la chambre des saisies immobilières du tribunal de première instance de Sousse 2. La visite de l'immeuble peut avoir lieu tous les jours durant l'horaire administratif.

2020S00126VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Slim Bouassida

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Thameur cinquième étage Bureau n°55 Sfax

Il sera procédé à la vente de l'immeuble indiqué ci-dessous au dernier enchérisseur à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax II et ce, le lundi seize Mars deux mille vingt (16/3/2020) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Créancier saisissant : Salma Maalej ayant son domicile élu à l'étude de son avocat Maître Slim Bouassida sise Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu cinquième étage - Sfax, Matricule fiscal n°441860RAP000.

Le débiteur saisi : Monsieur Chokri Ben Hédi Aboub, sa carte d'identité nationale n°01301777, demeurant à la Cité Saltania Rue 5003 n°51 Sfax.

Immeuble à vendre :

L'ensemble de l'étage supérieur ouvrant au Sud sis au premier étage édifié sur l'immeuble de ses parents sur lequel a été construit un appartement appartenant à son frère Riadh, son accès se fait au moyen des escaliers communs, sis cité assaltniya av 5003 n°51 Sfax il comporte un couloir, une cuisine, une salle d'eau, un hall, une chambre; sa superficie est de 44m² limité au Sud par un passage d'où son accès, à l'Est par Maher Mdallel à l'Ouest par Riadh Essafi et au nord par un voisin, ses murs intérieurs et extérieurs sont construits en brique sont toit est en Delles, son sol est revête de carrelages ordinaires la cuisine et la salle d'eau ne sont pas équipées, les portes et les fenêtres sont en bois, il est équipé par l'électricité et l'eau potable.

Mise à prix : La mise à prix de l'étage supérieur appartenant au saisi indiqué ci-dessus a été fixée par l'expert judiciaire en construction Mr Taoufik Karay en vertu de l'ordonnance sur requête à un montant de treize mille deux cent dinars (13.200.000 d), en sus des frais des enchères qui seront déterminés par le Tribunal.

Visite de l'immeuble : Est possible durant tous les jours de la semaine au cours de l'horaire administratif.

N.B. : Pour consulter le cahier des charges, contactez le Greffe du Tribunal de première Instance de Sfax ou l'étude de l'avocat Maître Slim Bouassida avocat à la cour de cassation sis Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu cinquième étage Bureau n°55 Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2020X00159VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Union Bancaire pour le commerce et l'industrie, Société Anonyme, siège social 139 avenue de la Liberté Tunis et à Sfax rue Abou Kacem chebli, inscrite au R.C sous le n°B19321997.

Partie saisie : Wissem Ben Omrane Rekik, titulaire de la CIN 08765505, demeurant à route Saltania km6 impasse «zitouna» Sfax

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un terrain sis à route Saltnia km 6 impasse Zitouna, plus précisément à la route goudronnée

reliant la dite route et Sidi Mansour, à environ 100 m de route Saltnia, où une impasse se ramifie sur une longueur de dizaines de mètres.

La propriété se compose d'un étage de villa édifié au-dessus de la maison de la mère de la partie saisie, accessible à travers des escaliers non couverts abordable à partir d'un petit espace commun avec le rez-de-chaussée donnant sur l'Est, suivi par un garage édifié sur le coté sud ouest du terrain, d'une superficie d'environ 18 m² avec une grande porte basculante ouvrant sur le sud et donnant sur l'entrée et une petite porte qui ouvre sur l'Est et donnant sur l'espace extérieur mentionnée ci-dessus.

L'étage est d'une superficie d'environ 80 m², il comprend une petite véranda ouvrant sur le sud, un salon ouvrant sur l'Est suivi d'un balcon donnant sur le coté sud, 2 chambres à coucher, une cuisine équipée d'armoires en bois qui s'ouvre sur un balcon donnant sur le nord et relié à deux autres balcons s'étendant le long de l'étage et une salle de bain équipée.

L'état général de l'habitation est bon. Il est équipé d'électricité et d'eau potable.

Les murs de la salle de bain et de la cuisine sont recouverts de porcelaine de bonne qualité; le plafond du couloir intérieur, du hall et du salon est en staff; les fenêtres sont encadrées d'aluminium.

La totalité de la propriété est limitée du Sud par une impasse d'où son entrée, du Nord et de l'Est par Choura et de l'Ouest par Dridi.

La mise à prix : 100.000.000D frais en sus.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu lundi le 9/3/2020 à 9 h et les heures qui suivent dans la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à rue Aboukacem Chebbi Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2020X00215VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Cabinet : Maître Jamoussi Mohamed Sofiène Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, représentée par son directeur général, société anonyme inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis 1001 y agence Route de Gremda Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Mohamed Ben Omar Baccouch (débiteur), ouvrier titulaire de la CIN 02087097 délivrée le 3/2/2004 y demeurant à Bir El Helou Chrarda Gouvernorat Kairouan

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'un commandement valant saisie immobilière fait par huissier notaire Mohamed Asaad Aben sous n°1979 le 30/11/2019 et inscrit le 13/12/2019 Vol 166 sous n°6765 sur la totalité des parts indivises 400/1448 de la propriété objet de titre foncier n°51168 Kairouan nommé «Naciba» sise Délégation (Bir El Helou) Chrarda Kairouan représentée par une petite parcelle n°9 à usage agricole sa superficie totale est de 1448 m² et composée de : 2 grands oliviers cultivables, un local orientation Sud et un dépôt orientation Sud.

Le local contient une véranda, séjour, 3 chambres, salle de bain et cuisine orientation Sud; la superficie de ce local est de 1.59 m² et la superficie de dépôt est de 32 m².

Les limites de ce local du coté Sud le reste de la parcelle agricole qui suit une route goudronnée du coté Est propriété Fathi Baccouch, du coté Nord Mohamed Ben souda et du coté Ouest une espace qui suit propriété Mohamed Ben Souda.

Les hypothèques qui grèvent l'immeuble :

-Commandement valant saisie immobilière inscrit le 13/12/2019 (vol 166 sous N°6765) au profit du saisissant.

Mise à prix : Les parts indivises (400/1448) de la propriété saisi sont fixés à vingt Milles cent quatre vingt six Dinars et 400 Millimes (20.186.400D) Terre et construction et ajouté les intérêts et les frais qui seront déterminés au jour de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : Aura lieu le lundi 02 mars 2020 à partir de 9h du mutin et suivant à la salle des criées du tribunal de première instance de Kairouan, sise Rue Khadhi Noomen Kairouan.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix est de 6.728.800 D par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Kairouan où est déposé le cahier des charges n°1077 le 8/1/2020.

2020X00216VEPA1

Vente à l'enchère publique d'un immeuble

Etude Maître Bouguerba Rached

Avocat à la cour de cassation

Rue Mansour El-Houch Médenine

Tel/Fax : 75 644 311

Le poursuivant : Mr Hédi Dhaoudi ouvrier demeurant à Médenine Route Ben Khdeche, son avocat Maître Bouguerba Rached l'avocat à la cour de cassation Rue Mansour El Houch Médenine.

La partie saisie : Mr Mustapha Ben Mabrouk Cherigu Ouvrier demeurant à Médenine Route Ben Kedachie.

Date et lieu de la vente : Le lundi neuf Mars deux mille vingt (9/3/2020) à neuf heures du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de 1ère instance de Médenine.

Mise à prix : Soixante treize mille six cent dinars (73.600.000 D).

Immeuble mis en vente : Il consiste à un local destiné a l'exploitation commerciale sis à la route Korbos dérivée de Rue Mosbah El Jarboua (Route Ben Khdeche) de Médenine à la rez-de-chaussée d'un appartement à plusieurs étages, le dit immeuble ouvert sur la route de Kobres vers l'ost et est limité comme suit :

- Sud : patrimoine de la partie saisie au long de 8,05 m

- Est : Route de Korbes au long de 7,95 m

- Nord : la maison de Mr Ali Ferchina au long de 7,95 m

- Ouest : la propriété de Mr Khaled Mehdaoui au long de 7,95 m.

La surface totale de l'immeuble saisie est 64 m².

Remarque : Pour les plus amples renseignements et consultations du cahier des charges s'adresser à l'étude de Maître Bouguerba Rached L'avocat poursuivant Rue Mansour El Houch Médenine, ou au greffe du tribunal de 1ère instance de Médenine.

La visite de l'immeuble est possible tous les jours pendant les heures du travail sauf le samedi et dimanche. Ne peuvent enchérir que les personnes ayant consigné au moins le (1/3) "un tiers" de la mise à prix soit vingt quatre mille cinq cent trente trois dinars et trois cent trente trois millimes (24.533,333 Dt) et par l'intermédiaire d'un avocat.

2020X00223VEPA1

Vente immobilière

Etude Maître Imed Mseddi

Avocat à la cour de cassation

Partie poursuivante :

BEST LEASE, société anonyme, RC n°B132611999, représentée par son représentant légal qui a élu domicile chez Arab Debt Recovery sise à 5 rue Talleyrand 8ème étage 1002 Tunis représentée par Maître Imed Mseddi avocat à la cour de cassation, 12 rue Salem Harzallah 3000 Sfax MF : 501961F/A/P/000.

Partie saisie :

Mahmoud Ben Ahmed Ben Kacem Azzabi, titulaire de CIN n°05003865 domicilié à 18 rue Youssef Rouissi résidence Ahram appartement n°12 Manar 2 Tunis.

Propriété à vendre :

990 parts à l'indivision du titre foncier n°11107 Médenine dénommé «Errahma» (composé de 5940 parts) d'une superficie de 5940 m² situé à Midoun Est, délégation de Djerba Midoun, gouvernorat de Médenine, composé d'un terrain planté d'oliviers, palmiers et grenadiers.

Référence d'inscription : Date 7/10/2000, dépôt Médenine, volume 2000 n°688.

Mise à prix : fixée à vingt quatre mille cinq cent quatre dinars 600 millimes (24.504,600D) après réduction du prix de 40% en plus des frais et honoraires qui seront fixés par le tribunal.

L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignation ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Lieu et date de la vente :

La vente aura lieu à l'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Médenine sis à rue 2 Mai Médenine, le lundi neuf mars deux mille vingt 9/3/2020 à partir de neuf heures du matin.

Constat et visite de l'immeuble :

Le constat et la visite de la propriété à vendre peuvent s'effectuer quotidiennement, pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante aux horaires administratifs et de prendre connaissance du cahier de charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Médenine.

2020X00225VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Après réduction du prix de 40 %

Etude Maître Ali Hamdani Avocat

93 Avenue Habib Bourguiba Houmt Souk Djerba

Tél/Fax : 75.622.206

MF : 0972127WAP000

Partie poursuivante : jilani Ben Ahmed Ben Dhiab, Gérant d'une Société, titulaire de la CIN n°03402923 délivrée le 19/8/2005, demeurant à Boumellel Houmt Souk Djerba.

Partie saisie : Othman Ben Mohamed Beltayef, Ouvrier, titulaire de la CIN n°03538271 délivrée le 29/11/2000 demeurant à Boumellel Houmt Souk Djerba.

Avocat poursuivant : Maître Ali Hamdani Avocat, demeurant à 93 Avenue Habib Bourguiba Houmt Souk Djerba.

Immeuble objet de la vente : Une parcelle de terre appartenant à la partie saisie, sise à Sidi Zayed sur la route touristique à Houmt Souk Djerba de 50 m de longueur et 40 m de largeur et d'une superficie totale de 2000 m². Elle est limitée au sud et à l'ouest par la propriété Othman Beltayeaf à l'est par une clôture et au delà par la propriété Moneem Ben Salah auparavant et maintenant la propriété Farhat Chaouat au nord par la route touristique.

Mise à prix : La mise à prix de l'immeuble saisie est fixée après réduction du prix de 40 % à trois cent milles Dinars (300 000 D).

Lieu et date de l'adjudication : la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Médenine au Palais de Justice à Médenine, le lundi deux mars deux mille vingt (02/3/2020) à 9 h et suivantes.

N.B : La participation à l'adjudication n'est possible que par l'intermédiaire d'un avocat et de celui qui aurait consigné le 1/3 du prix, et lorsqu'il s'agit d'un étranger, ce dernier doit obtenir au préalable l'autorisation de Mr le Gouverneur pour pouvoir participer à l'adjudication.

Il est possible de consulter le cahier des charges à la chambre de vente Immobilière au tribunal de première instance de Médenine, ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant, comme il est possible de visiter l'immeuble saisi et sa constatation tous les jours aux heures de service administratif.

2020X00230VEPA1

Vente d'un immeuble non immatriculé

1- Il est porté à la connaissance du public qu'une vente l'immeuble ci-après indiqué, saisie auprès du tribunal de 1ère instance de Gafsa chambre des criées.

A- La partie saisissante : Les héritiers Lotfi Elabdi sa veuve et Elkamla Henchiri et ses enfants - Omar-Abir - Mouhamed - et le père Mouhamed Ben Lazehr Abdi et héritiers Om Saéd Zidi de son mari Mouhamed Al Abedi qui sont Adel - Hichem - Maria - Nabil - Yahya - Salim Besem demeurant à Gafsa.

B- La partie saisie Zouhair Jaloul demeurant à Gafsa.

2- L'avocat poursuivant : Maître Yousef Bouslah avocat au prêt des cours d'appelé, 24 Rue Farhat Hached Gafsa.

3- L'immeuble saisi : La propriété est dans l'entrepôt infeuem et un bâtiment supérieur en cours d'achèvement est limite maison Souad Jaloul ouvert et l'entrepôt est de superficie 15 mètres carrés.

4- Le prix du montant cinquante trois Milles huit cent Dinars (53.800.000). Suivant rapport d'expertise du M Abdesani Whibie expert d'agricole à Gafsa.

5- Date de l'audience le lundi 9-3-2020 à neuf heures et suivant auprès du tribunal de 1ère instance de Gafsa chambres des criées à la grande salle de audiences palais de justice Gafsa.

6- Visite des lieux : La visite est autorisé tous les jours.

2020X00231VEPA1

Vente d'un terrain matriculé

I- Il est porté à la connaissance du public qu'une vente des parts indivises d'un terrain ci-après du tribunal de 1ère instance de Gafsa chambre des criées.

A- La partie saisissante : Foued Ben Issa, demeurant à Gafsa

B- La partie saisie : Ahmed Ben Youssef Ben Hlima demeurant à Gafsa

2- L'avocat poursuivant avocat auprès de la cour d'appel, maître Nacef Rouissi, Rue Habib Bourgeba Gafsa.

3- Le terrain saisi : La totalité de 7/8 parts indivises de la propriété agricole situé à Gafsa sud sous titre n° 1095 Gafsa contient 35 arbres d'oliviers à peut prés 50 ans.

4- Les prix du montant 19.666.500DT suivant rapport d'expertise de Mr Abd Samii Wsaifi expert d'agricole à Gafsa

5- Date de l'audience le lundi 9-3-2020 à neuf heures et suivant auprès du tribunal de 1ère instance de Gafsa chambre des criées à la grande salle d'audiences palais de justice Gafsa.

6- Visite des lieux : la visite est autorisé tous les jours.

2020X00232VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Nadia Gafsi

Avocate auprès de la cour de cassation

31, Bis rue Hasdrubal Lafayette Tunis

Tél : 71 846 228

Créancier poursuivant : Monsieur Chokri Azzouze, Avocat, 44-46 Rue de la Liberté Tunis.

Le débiteur saisi : Abdelaziz Ben Mohamed Rezgui, titulaire de la CIN n°00722970, demeurant à Tunis le 20/5/1998 ayant son domicile cité el Boussten 2 Bjéoua 1 Chabaw Oued Ellil.

Avocate poursuivante : Maître Gafsi Nadia, Avocate auprés de la cour de cassation, dont l'étude sis au 31 Bis Rue Hasdrubal Lafayette Tunis (MF : 968896D/A/P/000).

Désignation : Toutes les parts indivises dont a hérité le débiteur de son héritière la défunte Hadda Ben Alaya Ben Othmen Rezgui décédée le 3 octobre 1978, dans le titre foncier 6247 Siliana et consistant en un terrain à vocation agricole situé du coté Nord Est à 5 km approximativement de la station Sidi Bourouis et de l'autre côté les chemins de fer menant de la Kalaa Khesba à Tunis.

Le terrain objet de l'adjudication et d'une superficie de 67 Ares et 76 centiares.

Mise à prix : Six mille sept cent soixante seize Dinars (6 776 000 dinars), en sus des frais légaux et les honoraires de l'avocat qui seront fixés le jour de l'adjudication.

Date de l'adjudication : Le mardi 3 mars deux milles vingt (3/3/2020) à 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Siliana.

La visite du terrain : Tous les intéressés pourraient visiter la propriété chaque jour durant les heures de travail et pour plus d'Information prière contacter l'Etude de Maître Gafsi Nadia l'Avocate, dont l'étude sise au 31 Bis Rue Hasdrubal Lafayette - Tunis la chargée du suivi ou consulter le cahier des charges déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Siliana.

Participation aux enchères publiques : Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2020400254VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Etude de Maître Melliti Emna

Avocate à la cour de cassation

Partie poursuivante : L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie S.A représentée par son P.D.G siège social 139, avenue de la liberté Tunis, I.U n°0002707P.

L'Avocat poursuivant : Maître Melliti Emna - Avocate à la cour de cassation» 18 rue Ressas El Menzah l tél : 71 230 203.

Partie poursuivie : Mr Ridha Ben Ammar Dridi, Gérant d'une Société C.I.N n°00664935 demeurant au n°4 Rue des Tanneurs Tunis.

Immeuble saisi et mis en vente : la totalité de la propriété dénommée «Rim» objet du titre foncier n° 81812 Tunis d'une superficie de 184 m² sise au 53 rue El Oueslatia El Yasmina Le Kram Tunis composé d'une villa laquelle est composée d'un rez-de-chaussée constitué d'une véranda, salon, une chambre, une salle de bain, une cuisine et un débarras. des escaliers et un premier étage composé d'une suite parentale, deux chambres à coucher d'une superficie approximative de 150m² et un deuxième étage en cours de construction d'une superficie approximative de 162m².

Mise à prix : est fixée à quatre cent quatre vingt quatre mille huit cent dinars frais en sus.

Date et lieu de l'adjudication : Le mardi 10 mars 2020 à partir de 9h à l'audience des saisies immobilières auprès du tribunal de première instance de Tunis 1.

La visite est possible tous les jours de la semaine et pour plus ample informations consulter le cahier de charge au greffe du tribunal de première Instance de Tunis 1 ou au cabinet de l'Avocat poursuivant.

Observation : Tout participant aux enchères doit consigner le tiers de la mise à prix à la trésorerie ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable avant la date de l'adjudication par l'intermédiaire d'un Avocat et pour les étrangers l'obtention de l'autorisation du gouverneur.

2020400256VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Poursuivant : La Société HANNIBAL. LEASE, S.A, représentée par son Président Directeur Général, RC n°B138962001 Tunis, MF n°766895/AM000, ayant son siège social à la Rue du Lac Mâlaren, Immeuble Triki les Berges du Lac, Route la Marsa 1053 Tunis, élisant domicile chez son avocat Maître Thouraya Bouhjar, dont l'étude sise au 7 rue Hooker Doolittle Le Belvédère Tunis. M.F n°426243G.

Avocat poursuivant : Maître Thouraya Bouhjar, avocate à la cour de cassation, 7 Rue Hooker Doolittle Le Belvédère Tunis.

Le débiteur :

1- La société DE PROFILAGE ALUMINIUM SPA - S.A.R.L, représentée par la personne de son représentant légal, RC : N°B2432932005, ayant son siège social au rue de Lac Léman, Résidence 2001 - les Berges de Lac Tunis et à la Zone industrielle - Sidi El Heni - Sousse.

2. Monsieur Kamel Ben Mustapha Ben Weghrem, (en sa qualité de caution), demeurant au 17 rue Fondek Echoucha - Mégrine Ben Arous.

Désignation de l'immeuble saisi et mis en vente :

Tout l'immeuble inscrit à la conservation foncière, objet du titre foncier n°3866 Ben Arous dénommé "Zeineb" composé de la pièce n°A81 d'une superficie de vingt-deux Are et trente deux centiare (2232 m²) situé à la rue de PILIER Rades El Mileha au bord de la route qui menant au "Battah" et le vieux port de Rades à une distance d'environ 300 mètres, composé d'un terrain rectangulaire vide entouré d'une clôture en Brique pas très haute à côté d'une rue de longueur 58 m environ, consolidée par des bornes permanentes en ciment de mauvais état, les trois façades restantes sont entourées par des Bâtiments dont la propriété revient à la caution personnelle du débitrice principale, Monsieur Kamel Ben Mustapha Ben Weghrem, immatriculée, au titre foncier concerné n°3866 Ben Arous en date du 31/10/2002 sous le n°3991. Le tout étant décrit dans le rapport d'expertise judiciaire de Monsieur Mohamed Fethi Ben Naceur d'après l'ordonnance sur requête délivrée par le Président du tribunal de première instance de Ben Arous sous le n°22217 en date du 25/01/2018. Les charges grevant l'immeuble saisi : 1) Hypothèque volontaire d'un montant de (778 304,0863 Dinars), inscrite le 22/6/2006 (volume 2006/01, n°1141) au profit de Sicar Invest.

2) Opposition conservatoire d'un montant de 629112, D875 Dinars, inscrite le 26/11/2015 (volume 2016/3, n°4221)

3) Inscription de deux commandements au registre foncier en date du 13/11/2019 (volume 2019/1, n° 4216) au profit de la Société HANNIBAL LEASE.

Mise à prix : le prix est fixé à un million deux cent vingt huit mille dinars (1.228.000,000 Dinars), outre les frais et honoraires de poursuite qui seront fixés par le Tribunal le jour des enchères.

Date et lieu de l'adjudication : le cinq Mars l'an deux mille vingt (5/3/2020) à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Ben Arous.

Visite de l'immeuble : tout intéressé peut visiter l'immeuble tous les jours de la semaine le matin et pour plus ample informations consulter le cahier de charge au greffe du Tribunal de Première Instance de Ben Arous, et au cabinet de l'avocat poursuivant.

Observation : la participation à l'adjudication ne peut être faite qu'à travers un avocat après avoir consigner le 1/3 du prix de l'immeuble à la trésorerie ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable avant la date de l'adjudication et pour les étrangers après l'obtention de l'autorisation du gouverneur de Ben Arous.

2020400301VEPA1

Avis aux créanciers

Un avis de distribution des deniers numéro 209 /19

Suite à la décision de Monsieur le juge chargé de la distribution des deniers et de l'ordre des créanciers au tribunal de première instance de Sousse déclaré à la date du 31/10/2019 sous le numéro 209/2019 suite à la requête de la distribution présentée par maître Randa Braham sis au 11 rue 3 Août Trocadéro Sousse au nom de son mandat Badiaa Ben Haj Ali et ses accompagnateurs. Lesdits montants sont déposés à la caisse des dépôts consignation à la trésorerie générale de Tunisie à la date de 8/02/2017 selon reçu n°MO16663 et à la date de 01/3/2018 selon reçu n°M017312.

Décision d'ouverture des procédures de distribution des montants issu de la vente des matériaux mobiles de la Sté SOMECAL sis au 05 route de M'saken Messadine Sousse selon PV de vente rédigé par huissier judiciaire à Sousse maître Hend Marmouri selon la date de 8/02/2017 selon reçu n°MO16663 et à la date de 01/3/2018 selon reçu n°M017312.

Dans les trente jours dès la publication au journal officiel de la République Tunisienne ou dès la réception d'une lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion produire des titres de créances au greffe du tribunal de première instance de Sousse avec une demande faite par un avocat dont le domicile est élu de droit pour le produisant, cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, le cas échéant.

2020S00120VEPA2

Faillite de Jamel Rekik

RC : A1356231997

En vertu du jugement du tribunal de première instance de Sfax n°9610 du 28 Janvier 2020, Monsieur Jamel Rekik sis à la route Manzel Chaker km 0.5 rue al Maâmoun Sfax, a été déclaré en faillite, la date de cessation de payement a été fixé au 28 juillet 2018. Mme Khawla Louati est désignée juge commissaire et Mr Bilel Hachicha syndic de faillite.

Les créanciers sont invités à produire leurs titres de créance dans les délais impartis à l'adresse du syndic, avenue Hédi Nouira immeuble la couronne 8ème étage escalier B bureau n°1 Sfax.

2020X00222VEPA2

Jugement

Nomination d'un administrateur judiciaire

Société «Age D'or» - SARL

R.C : B0310662016

MF : 1436584/P/A/M/000

Capital social : 10.000,000 dinars

Siège social : 07 rue Mohammed Bilkahla Ennasr 2 - Ariana

En vertu du jugement n°55090 rendu le 13/12/2019 par le tribunal de première instance d'Ariana, il a été décidé la nomination de maître Ezzeddine Habib entant qu'administrateur judiciaire de la société «Age D'or» et madame Djebbi Afrah entant que juge commissaire. Toutes les correspondances doivent destiner au bureau de l'administrateur judiciaire sis au 08 rue de Koweït 1002 Lafayette Tunis.

2020400300VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale mixte

Société TADIS TUNIS SA en liquidation

Capital : 50.000 DINARS

MF : 0989205D

Les actionnaires de la société TADIS TUNIS SA sont convoqués à l'assemblée générale mixte le 28 février 2020 à 10h à l'adresse suivante : Avenue C.-F. Ramuz 70, 1009 Pully, Suisse, à l'effet de délibérer sur ce qui suit :

1- Approbation du rapport de gestion et des comptes de 2019 et affectation du résultat;

2- Répartition du produit de la liquidation

3- Clôture de la liquidation

4- Quitus

5- Questions diverses.

2020T00162SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«Société de Câbleries Accessoires et Transmissions»

Société anonyme

Au capital de 3255.000 DT

Siège social : Route de Tunis Km 6 Soliman 8020

Matricule fiscal : 19954PAM000

Identifiant unique : 0019954P

CNSS : 55847-72

Messieurs les actionnaires de la Société «SCAT» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire 2019 qui se tiendra au siège social le jeudi 27 février 2020 à 11 heures du matin à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport de gestion 2019

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes 2019

3- Approbation des états financiers 2019 et des conventions réglementées

4- Quitus aux administrateurs

5- Affectation du résultat 2019

6- Fixation des jetons de présence

7- Pouvoirs de formalités.

2020R00202SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

ETABLISSEMENT RECTIF

Société anonyme

Au capital de 90.000 dinars

Siège social : Route de Sousse - GP 1 - Km 3,5 2014 Megrine Riadh - Tunis

Identifiant unique : 0005179A

Messieurs les actionnaires de la société «ETABLISSEMENT RECTIF» sont invités à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 3 mars 2020 à 16 heures, au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modification de l'article 6 des statuts.

- Mise à jour des statuts conformément à la loi 47-2019.

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publicité.

Les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions seront admis à cette assemblée générale extraordinaire sur présentation d'une carte nominative établie et délivrée à l'entrée.

Les actionnaires sont admis après vérification de leurs identités.

2020R00215SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société INOV PSE

Société anonyme

Au capital de 415 000 DT

Siège social : Route de Tunis - Km 32 - BP 108 Djebel El Ouest 1111 - Bir M'Cherga Zaghouan

RC : B 0635312008

MF : 1017007 B/A/M/000

CNSS : 261241-20

Les actionnaires de la société INOV PSE, SA, sont invités à se réunir le 4 mars 2020 en assemblée générale ordinaire à 12 h, à l'adresse suivante : Siège de la SIMSICAR sis au 67 Rue Alain Savary.

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2017 et 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatif aux exercices 2017 et 2018 ;

- Approbation, s'il y'a lieu, des états financiers de la société arrêtées au décembre 2017 et 2018

- Approbation, s'il y'a lieu, des opérations entrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;

- Quitus aux membres du conseil d'administration ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2017 et 2018 ;

- Fixation des jetons de présence pour 2019 ;

- Renouvellement ou nomination des membres du conseil d'administration ;

- Renouvellement ou nomination d'un nouveau commissaire aux comptes ;

- Convocation du nouveau conseil d'administration à se réunir séance tenante ;

- Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents relatifs à l'assemblée générale ordinaire sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2020R00216SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société INOV PSE

Société anonyme

Au capital de 415 000 DT

Siège social : Route de Tunis - Km 32 - BP 108 Djebel El Ouest 1111 - Bir M'Cherga Zaghouan

RC : B0635312008

MF : 1017007 B/A/M/000

CNSS : 261241-20

Les Actionnaires de la société INOV PSE, SA, sont invités à se réunir le 4 mars 2020 en assemblée générale ordinaire à 10 h, à l'adresse suivante : Siège de la SIMSICAR sis au 67 Rue Alain Savary

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2016.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatif à exercices 2016 ;

- Approbation, s'il y'a lieu, des états financiers de la société arrêtées au de l'exercice clos le 31/12 /2016

- Approbation, s'il y'a lieu, des opérations entrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

- Quitus aux membres du conseil d'administration

- Affectation des résultats de l'exercice 2016;

- Pouvoirs pour formalités ;

Tous les documents relatifs à l'assemblée générale ordinaire sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2020R00217SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOJAPROH.SA

Société Jaziri de Promotion Hôtelière

Société anonyme

Au capital social de 9 200 000 Dinars

Siège social : 32, rue de Naplouse - Tunis

Identifiant Unique : 764770J/A/M/000

CNSS : 538876-41

Le conseil d'administration de la Société Jaziri de Promotion Hôtelière «SOJAPROH» convoque Messieurs les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 28 février 2020 à 10 heures, à 56 Avenue Habib Bourguiba, Bardo, Immeuble La Rosa Centre Troisième étage Bureau 21, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2018.

2. Lecture du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2018.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

4. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018.

5. Affectation du résultat net de l'exercice 2018.

6. Quitus aux administrateurs.

7. Fixation des jetons de présence à allouer aux administrateurs au titre de l'exercice 2018.

8. Examen des affaires en contentieux incombant à la société.

9. Examen de la situation juridique de la société eu égard les dispositions de l'article (388) du code des sociétés commerciales.

10. Examen de la situation actuelle de gestion de la société.

11. Mise en fin du mandat des deux administrateurs «STB SICAR» et «SIM SICAR».

12. Pouvoirs.

2020R00220SANB3

Convocation à l'AGO

FUTS METALLIQUES ET EMBALLAGES PLASTIQUE

S.A. «METALPLAST»

Au capital de 811.080 TND

Siège social : Zone Pétrolière 2040 Radés

MF : 000630B/AM/000

Messieurs les actionnaires de la S.A. METALPLAST sont convoqués en assemblée générale ordinaire :

Mercredi 11 mars 2020 à 9h30, A l'hôtel Movenpick Gammarth aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes consolidés de l'exercice 2018

2) Lecture du rapport du commissaire aux comptes et approbation des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2018

3) Bilan des travaux effectués en matière juridique et organisationnelle et validation des conventions d'assistance 2019 établies avec les membres du Conseil d'Administration.

4) Pouvoirs donnés au porteur d'une copie du procès-verbal de l'AGO ou d'un extrait.

2020R00225SANB3

«LGR EL MENZAH»

Société anonyme

Au capital de 2 527 639 dinars

Siège social : 58 Rue Ibnou Charaf Cité Les Jardins 1002 Tunis

Identifiant unique : 1182145J

Les actionnaires de la Société «LGR EL MENZAH» sont convoqués à une assemblée générale extraordinaire pour se tenir au bureau de la société sis au 58 Rue Ibnou Charaf, cité jardin 1002, Tunis, le 24/02/2020 à 7h30 en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'opération d'augmentation du capital avec renonciation au droit préférentiel de souscription,

- Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatif à l'opération d'augmentation du capital,

- Approbation de l'augmentation du capital social par souscription en numéraire,

- Approbation du principe de renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription,

- Ouverture du délai de souscription à l'augmentation du capital,

- Modification de l'article 6 des statuts,

- Pouvoirs.

2020400264SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 3/3/2020

SOCIETE HOTELIERE ET TOURISTIQUE "NOUR"

Société anonyme

Au capital de 1.000.000 dinars

Siège social : Cité Nouvelle Plage 2 Tour3 Etage 1 Sidi Salem 7000 Bizerte

MF : 895939TAM000

Les actionnaires de la société SOCIETE HOTELIERE ET TOURISTIQUE "NOUR" sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 3/3/2020 à 9 h, au siège social de la société, sis à la Cité Nouvelle Plage 2 Tour3 Etage1 Sidi Salem 7000 Bizerte, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modification des statuts

Remarque :

Tout actionnaire pourra se faire représenter par un mandataire de son choix, à condition qu'un «POUVOIR» soit déposé au siège social de la société trois jours avant la date de l'assemblée. Tous les documents afférents à cette assemblée se trouvent à la disposition des actionnaires au siège de la Société sis à la Cité Nouvelle Plage 2 Tour3 Etage1 Sidi Salem 7000 Bizerte.

2020400279SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 3/3/2020

SOCIETE HOTELIERE ET TOURISTIQUE «NOUR»

Société anonyme

Au capital de 1.000.000 dinars

Siège social : Cité Nouvelle Plage 2 Tour 3 étage1 Sidi Salem 7000 Bizerte

MF : 895939TAM000

Les actionnaires de la société SOCIETE HOTELIERE ET TOURISTIQUE «NOUR» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 03/03/2020 à 10 h, au siège social de la société, sis à la Cité Nouvelle Plage 2 Tour3 Etage1 Sidi Salem 7000 Bizerte, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des états financiers, du rapport de gestion pour les années 2017 et 2018 et des rapports du commissaire aux comptes pour les mêmes exercices,

2. Approbation des états financiers et du rapport du conseil arrêtés au 31/12/2017 et au 31/12/2018,

3. Approbation s'il y a lieu des conventions prévues à l'article 200 du code des sociétés commerciales,

4. Quitus aux administrateurs,

5. Affectation des résultats,

6. Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2019, 2020 et 2021,

7. Reconduction du conseil d'administration pour les années 2016, 2017 et 2018,

8. Renouvellement du mandat des administrateurs et nomination d'un administrateur en remplacement de M. Hassen Annabi.

Remarque :

Tout actionnaire pourra se faire représenter par un mandataire de son choix, à condition qu'un «POUVOIR» soit déposé au siège social de la société trois jours avant la date de l'assemblée. Tous les documents afférents à cette assemblée se trouvent à la disposition des actionnaires au siège de la société sis à la Cité Nouvelle Plage 2 Tour3 étage1 Sidi Salem 7000 Bizerte.

2020400280SANB3

Convocation

Société AFRICAINE DE LIVRES ET DE PRESSE «S.A.L.P»

Société anonyme

Au capital de 120.000,000 Dinars

Siège social : 3, Rue du Maroc - Tunis

RNE : 0001598Z

MF : 0001598Z/A/M/000

Les Actionnaires de la «SOCIETE AFRICAINE DE LIVRES ET DE PRESSE» sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le samedi 29 février 2020 à 10 heures, au siège social, à l'effet de délibérer l'ordre du jour suivant :

1. Dissolution anticipée de la Société;

2. Nomination d'un liquidateur;

3. Formalités de publicité.

2020400281SANB3

SOCIETE INDUSTRIELLE DE FABRICATION DE FAISCEAUX ET SYSTEMES ELECTRIOUES

S.A capital de 210.000 dinars

Siège social : 67 avenue Alain Savary cité des Jardins bloc A 1002 Tunis

MF : 0296385W/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Industrielle de Fabrication de Faisceaux et Systèmes Electriques, sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société qui se tiendra le mardi 3 mars 2020 à 10h du matin et ce au 67 avenue Alain Savary cité des jardins bloc A, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Quitus au conseil d'administration et au Président Directeur Général à propos de leur gestion de la société;

- Approbation du rapport du conseil d'administration du 7/01/2020 ;

- Délibération sur la continuité d'exploitation de la société;

- Désignation d'un liquidateur en cas de dissolution de la société;

- Attribution des pouvoirs au liquidateur;

- Pouvoirs aux formalités ;

- Questions diverses.

2020400282SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de la SMVDA

"ECHABEB" S.A

Au capital de 1100.000 Dinars

60 Rue Ibn Khaldoun - 1001 Tunis

Identifiant unique : 0614749D

Messieurs les actionnaires de la Société «S.M.V.DA ECHABEB» sont convoqués en assemblée générale ordinaire le vendredi 6 mars 2020 à 11 h au siège de la société sis 60 Rue Ibn Khaldoun - 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire,

- Lecture du rapport du conseil d'administration, relatif à l'exercice clos le 31.8.2015,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31.8.2015,

- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31.8.2015,

- Approbation des autorisations du conseil d'administration,

- Quitus aux administrateurs,

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31.8.2015,

- Nomination des administrateurs,

- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes,

- Questions diverses.

2020400286SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Générale Tunisienne de l'Informatique (GTI)

Société anonyme

Capital social : 400.000 Dinars

Siège social : Rue Abou hamed El Ghazali Résidence Omar Bloc A Montplaisir 1073 Tunis

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0014303L

Identification Fiscale : 014303L/A/M/000

CNSS : 69115-51

Suivant procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la GTI tenu le 30 janvier 2020, Le conseil d'administration a décidé de convoquer une assemblée générale ordinaire le vendredi 28 février 2020 à 15h au siège d'Attijari Bank, sis à la rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, 1080, Tunis, Tour B; à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2019;

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2019 ainsi que du rapport spécial afférent aux opérations visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019;

- Affectation du résultat de l'exercice 2019;

- Quitus aux administrateurs;

- Approbation de la décision de renouvellement du mandat du Directeur Général Riadh Frikha pour les exercices 2020, 2021 et 2022;

- Fixation des jetons de présence

- Pouvoir en vue de formalités.

2020400295SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire le 28 février 2020

Société TUNISIAN SHOPPING SPACES-AMEL

S.A au capital de 2 700 000 dinars

Siège social : 72 bis, rue des Minéraux 8603 Charguia 1

Identifiant unique au RNE 0007948C

Sur décision du conseil d'administration réuni le mardi 4/02/2020, Messieurs les actionnaires de la SOCIETE TUNISIAN SHOPPING SPACES-AMEL sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui sera tenue le vendredi 28 février 2020 à 15h, au siège social de la société sis au 72 Bis Rue des Minéraux Z.I La Charguia - 2035 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019.

2- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, relatifs à l'exercice 2019.

3- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

5- Approbation des conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

6- Quitus aux administrateurs.

7- Ratification de la cooptation d'un administrateur.

8- Pouvoirs en vue des formalités.

A titre extraordinaire :

1. Approbation des statuts mis à jours.

2020400308SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire le 28 février 2020

SOCIETE GENERALE DES SUPERMARCHES TOUTA

S.A au capital de 7 100 000 dinars

Siège social : 1, rue Larbi Zarrouk 2014 Mégrine

Identifiant unique au RNE 003115Z

Sur décision du conseil d'administration réuni le mardi 4/02/2020, Messieurs les actionnaires de la SOCIETE GENERALE DES SUPERMARCHES TOUTA sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui sera tenue le vendredi 28 février 2020 à 13h30, au 72 Bis Rue des Minéraux ZI La Charguia 2035 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019.

2- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, relatifs à l'exercice 2019.

3- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

5- Approbation des conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

6- Quitus aux administrateurs.

7- Ratification de la cooptation d'un administrateur.

8- Pouvoirs en vue des formalités.

A titre extraordinaire :

1. Approbation des statuts mis à jours.

2020400309SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire le 28 février 2020

Société L'IMMOBILIERE DE MONOPRIX

S.A au capital de 74 200 000 dinars

Siège social : 1, rue Larbi Zarrouk 2014 Mégrine

Identifiant unique au RNE 496871T

Sur décision du conseil d'administration réuni le mardi 4/02/2020, Messieurs les actionnaires de la SOCIETE L'IMMOBILIERE DE MONOPRIX sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui sera tenue le vendredi 28 février 2020 à 11h, au 72 Bis Rue des Minéraux ZI La Charguia - 2035 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019.

2- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, relatifs à l'exercice 2019.

3- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

5- Approbation des conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

6- Quitus aux administrateurs.

7- Renouvellement des mandats des administrateurs.

8- Pouvoirs en vue des formalités.

A titre extraordinaire :

1. Approbation des statuts mis à jours.

2020400312SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire le 28 février 2020

Société MONOGROS

S.A au capital de 1 000 000 dinars

Siège social : 1, rue Larbi Zarrouk 2014 Mégrine

Identifiant unique au RNE 0033134T

Sur décision du conseil d'administration réuni le mardi 4/02/2020, Messieurs les actionnaires de MONOGROS sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui sera tenue le vendredi 28 février 2020 à 8h 30, au 72 Bis Rue des Minéraux Z.I La Charguia - 2035 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019.

2- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, relatifs à l'exercice 2019.

3- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

5- Approbation des conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

6- Quitus aux administrateurs.

7- Ratification de la cooptation d'un administrateur

8- Pouvoirs en vue des formalités.

A titre extraordinaire :

1. Examen de la situation de la société à l'égard de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2. Approbation des statuts mis à jours.

2020400313SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société GAT Investissement

Société anonyme

Capital social : 25 000 000 Dinars

Siège social : N°92-94 Avenue Hédi Chaker, Tunis

Identifiant Unique : 0539146G

Messieurs les actionnaires de la Société GAT Investissement sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 3 mars 2020 à 11 heures au siège social de la société sis au 92-94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Décision de Changer la Société d'une Société d'Investissement à Capital Fixe en une Société ayant pour objet la Gestion de Valeurs Mobilières pour le compte de tiers à travers la Gestion des Fonds Communs de Placement à Risques crées par l'article 22 bis du Code des Organismes de Placements Collectifs et des Fonds d'Amorçage crées par l'article premier de la loi 2005-58 du 18 juillet 2005;

2) Approbation de la soumission d'un dossier d'agrément au Conseil du Marché Financier.

3) Modification corrélative de l'article 3 (Objet) et la mise à jour des statuts de la Société.

4) Délégation de pouvoirs des formalités légales et de dépôt.

5) Questions diverses.

Tous les documents destinés à l'assemblée générale extraordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2020400322SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société GAT Investissement société anonyme

Capital social : 25 000 000 Dinars

Siège social : N°92-94 Avenue Hédi Chaker, Tunis

Identifiant Unique : 0539146G

Messieurs les actionnaires de la Société GAT Investissement sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 3 mars 2020 à 10 heures au siège social de la société sis au 92-94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2019 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019 ;

3. Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2019 ;

4. Approbation des conventions réglementées;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

6. Nomination des administrateurs pour les exercices 2020, 2021/2022

7. Quitus aux administrateurs ;

8. Fixation du montant des jetons de présence;

9. Questions diverses.

Tous les documents destinés à l'assemblée générale ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2020400323SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire le 28 février 2020

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE MATIERES TRANSFORMEES DE MONOPRIX-MMT

S.A.R.L au capital de 640 000 Dinars

Siège social : 1, Rue Larbi Zarrouk - 2014 Mégrine

Identifiant unique au RNE 0998925G

Sur convocation du gérant, Messieurs les associés de la SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE MATIERES TRANSFORMEES DE MONOPRIX-MMT sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui seront tenues le vendredi 28 février 2020 à 17 h, au siège social de la société sis au 72 Bis Rue des Minéraux ZI La Charguia - 2035 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019.

2- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, relatifs à l'exercice 2019.

3- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

5- Approbation des conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

6- Quitus au gérant.

7- Pouvoirs en vue des formalités.

A titre extraordinaire :

1. Examen de la situation de la société à l'égard de l'article 142 du code des sociétés commerciales

2. Approbation des statuts mis à jour.

2020400306SRLB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire le 28 février 2020

Société STONEHEART

S.A.R.L au capital de 2 415 000 Dinars

Siège social : 1, Rue Larbi Zarrouk - 2014 Mégrine

Identifiant unique au RNE 1263711S

Sur convocation du gérant, Messieurs les associés de la SOCIETE STONEHEART sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui seront tenues le vendredi 28 février 2020 à 19h, au siège social de la société sis au 72 Bis Rue des Minéraux ZI La Charguia - 2035 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019.

2- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, relatifs à l'exercice 2019.

3- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

5- Approbation des conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

6- Quitus au gérant.

7- Pouvoirs en vue des formalités.

A titre extraordinaire :

1. Approbation des statuts mis à jour.

2020400307SRLB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire le 28 février 2020

SNMVT INTERNATIONAL - SARL

S.A.R.L au capital de 500 000 Dinars

Siège social : 72 Bis Rue des Minéraux ZI La Charguia - 2035 Tunis

Identifiant unique au RNE : 1256783S

Sur convocation du gérant, Messieurs les associés de la SNMVT INTERNATIONAL. SARL sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui seront tenues le vendredi 28 février 2020 à 18h, au siège social de la société sis au 72 Bis Rue des Minéraux Z.I La Charguia - 2035 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019.

2- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, relatifs à l'exercice 2019.

3- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

5- Approbation des conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

6- Quitus au gérant.

7- Pouvoirs en vue des formalités.

A titre extraordinaire :

1. Examen de la situation de la société à l'égard de l'article 142 du code des sociétés commerciales.

2. Approbation des statuts mis à jour.

2020400310SRLB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire le 28 février 2020

UNITED DECS. SARL

S.A.R.L au capital de 6 000 000 D

Siège social : 72 Bis Rue des Minéraux Z.I La Charguia - 2035 Tunis

Identifiant unique au RNE 1277741X

Sur convocation du gérant, Messieurs les associés de la société UNITED DECS. SARL sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui seront tenues le vendredi 28 Février 2020 à 16h, au siège social de la société sis au 72 Bis Rue des Minéraux Z.I La Charguia - 2035 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019.

2- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, relatifs à l'exercice 2019.

3- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

5- Approbation des conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

6- Quitus au gérant.

7- Pouvoirs en vue des formalités.

A titre extraordinaire :

1. Examen de la situation de la société à l'égard de l'article 142 du code des sociétés commerciales

2. Approbation des statuts mis à jour.

2020400311SRLB3

DIVERS

Avis au public

Déclaration de perte de titre de propriété

Monsieur Ali Ben Sassi Dhaouadi CIN 01393758 déclare la perte de titre de propriété n°79139 daté le 18/5/2015 pour le titre foncier n°67750 suite à une attestation de la garde de sécurité nationale de Bizerte sud daté du 28/1/2020.

2020T00136DIVD2

Perte

La société Denim Authority déclare avoir perdu son titre de propriété «Sanad El Milkia» n°29123 enregistré sous le numéro 79368/07. Cette propriété se compose d'un terrain d'une superficie de 1469 mètres carrés sise à Ras El Jebel Gouvernorat de Bizerte.

2020R00201DIVD2

Avis aux créanciers

Par décision du juge charge de la répartition des deniers auprès du tribunal de première instance de Ben Arous affaire n°2019/209 en date du 02/01/2020, il a été décidé l'ouverture de la procédure de répartition du montant provenant de la vente des biens mobiliers saisis à la propriété du débiteur société Confection Maxime au nom de son représentant légal.

Suite à la requête déposé par Maître H'sairi Noura épouse Tmar au nom de Amen Ferchichi entant que l'un des employés de la dite société, après consignation à la caisse des dépôts et consignations en vertu du reçu n°M004641 et le certificat de consignation n°19003558 daté le 30/10/2019, tout créancier qui envisage de participer à la répartition du prix doit présenter dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication de cet avis au JORT tous les documents justifiants sa créance par l'intermédiaire de l'office d'un Avocat auprès du greffe du tribunal a défaut de forclusion selon l'article 262 du C.C.

Cet avis est rédigé en application des articles 466 et 468 du CPCC.

2020R00208DIVD2

Clôture de la liquidation de la succession des feux Toumi

Mohamed et Toumi Idriss

En vertu de la décision prise par la Présidente du tribunal de première instance de Bizerte en date du 9/12/2019, la liquidatrice Madame Yermani Latifa sise 3 rue d'Alger Bizerte, informe de la conclusion des travaux de la liquidation de la succession des feux Toumi Mohamed et Toumi Idriss sujet de la requête sous n°24136 en date du 24/5/2016, et avoir obtenu quitus sur ses travaux.

2020R00221DIVD2

Avis de perte

Monsieur Ali Ben Ahmed Ben Belgacem Ben Ali titulaire de la carte d'identité nationale numéro 03880132 délivrée le 23/6/2016 déclare avoir perdu le titre de propriété numéro 36359/03 relatif à l'immeuble sujet de titre foncier numéro 33463 Mahdia.

2020S00128DIVD2

Perte de titre de propriété

J'ai soussigné Nizar Kallel titulaire de CIN n°06793565 délivrée à Tunis le 21/3/2017.

Déclare la perte d'un titre de propriété n°15/54571 objet de titre foncier n°41505 sis à 9 avril Ksibet Mediouni et que je désire me faire délivrer une autre copie originale.

2020S00131DIVD2